

LA CAISSE POPULAIRE DE ROGERSVILLE

1939
1989

Caisse **Populaire**
DE ROGERSVILLE L'EE



**CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE
DE LA CAISSE POPULAIRE
DE ROGERSVILLE LTÉE
1939 à 1989**

©1990

La Caisse populaire de Rogersville ltée

C.P. 160

Rogersville, N.-B.

EOA 2T0



Via Madran Communications

Montage: Via Madran Communications
C.P. 897, Petit-Rocher, NB. E0B 2E0
(506) 783-8822

Photo de la page couverture: Raymond Chiasson

Ce tirage: 1000 exemplaires

Achévé d'imprimer sur les
presses de Prograph, Bathurst, NB. E2A 3G9
Juin 1990

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	v
Message du president	1
Message du directeur général	3
Remerciements du comité organisateur du 50e anniversaire	5
Cinquante ans d'existence ça se fête	7
Vers la fondation de la caisse	9
Fondation de la caisse populaire de Rogersville ltée.	15
Rôle de la caisse	33
Évolution de la caisse	35
La caisse aide ses membres et les autres organismes de la localité	50
Présidents de la caisse populaire de Rogersville ltée de 1939-1989	53
Directeurs généraux depuis la fondation en 1939	66
Locaux occupés par la caisse depuis sa fondation	71
Employés de la caisse en 1989	77
Employés de la caisse de Rogersville	78
Une caisse populaire est fondée la même année dans la paroisse voisine à Collette.	80

Signitaires de la demande d'incorporation 1939	84
Présidents de la caisse de Collette	86
Gérants de la caisse de Collette	87
Autres organismes coopératifs	88
La coopérative de Rogersville	88
La coopérative agricole de Rogersville	92
Signataires de la demande d'incorporation de la coopérative agricole de Rogersville	96
Conclusion	99
Annexe I - Statistiques, 1939-1989	101
Annexe II - Services offerts	102

AVANT - PROPOS



Retracer l'histoire d'une caisse populaire est toujours une tâche difficile et délicate.

Difficile puisqu'il s'agit de relater des événements qui se sont déroulés voilà déjà un demi-siècle, alors que souvent on avait tendance à ne pas conserver les vieux documents.

Une tâche délicate et agréable aussi, car un historique de caisse populaire doit nécessairement rendre hommage aux pionniers qui ont mis l'institution sur pied.

Je me réjouis qu'à Rogersville, comme partout ailleurs, à l'occasion du 50e anniversaire de la caisse, on ait pensé à rendre hommage aux fondateurs, ces hommes et ces femmes qui souvent, avec des moyens de fortune, ont pu mettre sur pied des entreprises qui font la gloire de l'Acadie d'aujourd'hui.

Ayant eu l'insigne privilège de travailler avec les pionniers de votre caisse populaire, je me rappelle avec quel dévouement ils accomplissaient leurs tâches. En premier lieu, je me dois de mentionner votre curé le père A.-J. Babineau et son vicaire le père Armand Martin dont l'enthousiasme pour les caisses ne s'est jamais démenti. Je ne pourrais passer sous silence le rôle qu'a joué l'agronome François-A. Blanchard dans l'implantation du mouvement coopératif à Rogersville. Son dévouement inlassable et ses profondes convictions étaient pour les pionniers un véritable stimulant dans leur travail.

Pour bien comprendre l'oeuvre des pionniers, il faut se rappeler les années trente. La crise économique continuait encore ses méfaits, la population était très pauvre et peu instruite, ce qui rendait très difficile l'implantation des caisses populaires.

C'est pourquoi il est bon de rendre hommage aux pionniers qui, malgré tous ces obstacles, ont su mettre sur pied, cet instrument de libération économique qu'est la caisse populaire.

Permettez-moi d'exprimer aux pionniers de Rogersville toute mon admiration pour le travail admirable qu'ils ont accompli. Puisse leur exemple inspirer ceux et celles qui, aujourd'hui, ont pris la relève, déterminés qu'ils sont à faire grandir notre caisse populaire.

Après un demi-siècle d'efforts couronnés de succès, on peut espérer qu'au cours du prochain demi-siècle, les caisses populaires acadiennes deviendront le véritable moteur qui propulsera l'Acadie vers de nouveaux sommets.

Martin J. Légère

Ancien directeur général
de la Fédération des caisses
populaires acadiennes

MESSAGE DU PRÉSIDENT



Ensemble, fêtons le 50^e anniversaire de notre caisse populaire!

Il a fallu une solidarité à toute épreuve à nos pionniers pour bâtir une telle caisse.

Pour préparer les prochains 50 ans, serrons-nous les coudes pour nous entraider et travailler ensemble. Faisons de notre mieux pour préparer un avenir meilleur en met-

tant nos épargnes ensemble. Continuons à croître avec l'élan que nous nous sommes donnés ces dernières années et notre caisse populaire atteindra sûrement sa centième année.

Bon cinquantième à tous les sociétaires!

Jean Finnigan
Président

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Cette année nous célébrons le cinquantième anniversaire de la Caisse populaire de Rogersville.

C'est en juillet 1939, qu'un groupe de personnes de la paroisse de Rogersville, ayant à coeur le bien-être de leurs concitoyens, décida de fonder la caisse populaire.

Je tiens à remercier publiquement tous nos membres qui ont contribué à faire de la caisse populaire une si grande réussite. Quand à ceux et celles qui ne sont pas membre, je vous inviterais à vous informer sur le principe coopératif. N'oublions pas que faire nos affaires à la caisse populaire c'est faire nos affaires chez nous, dans une institution qui nous appartient. C'est seulement avec les principes coopératifs que nous pourrons devenir maîtres de notre destinée.

Paul Léger
Directeur général

REMERCIEMENTS DU COMITÉ ORGANISATEUR DU 50^E ANNIVERSAIRE

Le comité organisateur du 50^e anniversaire de la Caisse populaire de Rogersville Ltée, désire remercier les personnes suivantes: Debora-Ann Martin, Gilbert Perreault, Paul Légère, Edgar Fournier, ainsi que ceux qui ont bien voulu nous consacrer de leur temps pour mener à bien ce projet.

Un merci spécial à Eloi De Grâce, archiviste du Mouvement coopératif acadien, pour l'aide précieuse apportée dans la rédaction de cet album-souvenir.

Ces quelques lignes témoignent de notre reconnaissance.

Comité organisateur du 50^e
anniversaire

CINQUANTE ANS D'EXISTENCE ÇA SE FÊTE

La Caisse populaire de Rogersville Itée est en fête, car elle célèbre cette année un demi-siècle d'existence. Célébrer le cinquantième anniversaire de notre caisse a un but bien précis: nous remémorer une partie du passé et relater au moins sommairement les faits saillants qui ont marqué cinquante ans de coopération. C'est aussi rendre hommage aux nombreuses personnes qui ont contribué au développement de cette institution. La paroisse de Rogersville est un centre où rayonne la coopération à cause des associations coopératives qui s'y trouvent: caisse populaire, coopérative de consommation et coopérative agricole. Ces associations étant intimement liées, nous avons cru approprié, en cette année du cinquantenaire de la caisse, de faire un bref historique de ces deux autres organisations coopératives et de les inclure dans cet album-souvenir.

UN APERÇU DU VILLAGE DE ROGERSVILLE AU DÉBUT DU 20^E SIÈCLE



VERS LA FONDATION DE LA CAISSE

L'idée de fonder une caisse populaire à Rogersville est venue alors que la population sentait les effets de la crise économique des années trente. L'argent était rare. Emprunter était chose presque impossible. La plupart des paroissiens de Rogersville gagnaient leur vie dans la coupe du bois, mais plus spécialement en cultivant la terre et certain dans l'élevage de poules ou de bétail. Ces activités demeuraient les seules activités économiques, pratiquées par la plupart des chefs de famille. Evidemment, dans la paroisse et les localités avoisinantes, il n'y avait pas de «gros cultivateurs». Les habitants vivaient du produit de la terre; la production de grains, de légumes et l'élevage du bétail.

A cause de la crise les paroissiens se rendirent vite compte que s'ils voulaient survivre, il fallait unir leurs idées, leurs forces et les moyens mis à leur disposition.

Il ne faut pas oublier que les autorités religieuses s'impliquèrent activement dans le dossier de la pauvreté acadienne. Conscients des problèmes financiers de leurs fidèles et de son impact social, les curés fondèrent des cercles d'étude qui devaient amener les gens à regarder de

près leurs problèmes et essayer de travailler ensemble pour les résoudre.

Un groupe de personnes intéressées se réunirent avec le père Babineau ainsi que le vicaire, le père Armand Martin, pour étudier à fond le fonctionnement d'une caisse populaire, ses avantages, ses désavantages, en un mot, le bien fondé d'un tel mouvement.

Au début, certains membres du groupe craignaient, avaient une certaine appréhension, car un magasin coopératif, fondé en 1920, qui semblait être très prometteur cessa d'exister en 1928. Cette entreprise n'avait pas rapporté les succès et les résultats espérés. Plusieurs personnes qui avaient acheté des actions dans cette organisation avaient perdu leur argent, car ce magasin coopératif avait fermé ses portes sans pouvoir remettre les parts des sociétaires.

C'est pour cette raison que le groupe intéressé à la fondation d'une si importante organisation, se rencontra à plusieurs reprises pendant une période de huit mois.

Au mois de novembre 1938 un groupe de fermiers de la paroisse de Rogersville se réunissait avec le père Armand Martin dans la salle des Scouts, pour discuter et étudier le mouvement des caisses populaires. L'enthousiasme du début ne fit que grandir. Tous comprirent d'emblée l'importance et la nécessité d'une telle caisse dans la paroisse, comme point d'union, d'entraide et de coopération, au spirituel comme au matériel.

Après huit mois d'étude et de discussion, les personnes qui avaient formé ce groupe d'étude décidèrent de passer à

l'action.

La première assemblée en vue de l'organisation de la caisse fut tenue le 8 mars 1939. Francis Lavoie présidait la réunion. Le but de cette assemblée au dire du père Martin était de régler et décider certaines questions importantes avant de procéder à la signature de la demande d'incorporation. Il fut proposé, secondé et ensuite approuvé par tous les membres présents que le nom de la caisse serait: **La Caisse Populaire de Rogersville Ltée.** On fixa la valeur nominale des actions à 5\$. Il fut ensuite décidé à l'unanimité que la salle paroissiale l'Assomption serait le local régulier de la caisse. Du consentement de tous, la taxe d'entrée à la caisse pour devenir membres fut de 25¢ et les dépôts pour payer la première part seraient effectués à tous les quinze jours, pour totaliser 50¢ par mois. On décida à l'unanimité que les limites de la Caisse populaire de Rogersville seraient les bornes même de la paroisse ecclésiastique de Rogersville excepté le territoire fixé par la Caisse populaire de Collette. Les discussions terminées, on procéda ensuite à la signature de la demande d'incorporation.

Application for incorporation under "The New Brunswick Credit Union Societies Act."

Agriculture, Fredericton, N.C.

To the Honourable The Minister of.....

The application of the undersigned respectfully sheweth as follows:—

1. That the undersigned are desirous of being incorporated under the provisions of "The New Brunswick Credit Union Societies Act", so as to constitute your applicants and such other as may become members of the proposed corporation a body corporate under the name of *La Caisse populaire* Credit Union Society, Limited, *de Rogersville, N.B.* or such other name as shall appear to you to be proper in the premises.
2. That the undersigned have satisfied themselves and are assured that the proposed corporate name under which is sought the incorporation of the proposed credit union is not the corporate name of any other known company, incorporated or unincorporated, or any name liable to be confounded therewith or otherwise on public grounds objectionable.
3. That the place of business of the proposed credit union, to be the registered office thereof, is *The Public Hall of Rogersville*
4. That the par value of each of the shares of the proposed credit union will be *\$ 5.00* dollars.
5. That the names and addresses of the undersigned applicants, and the number of shares for which each has subscribed, are as follows:

Names	Addresses	No. of Shares Subscribed
<i>Geo. A. J. Babineau</i>	<i>Rogersville</i>	<i>2</i>
<i>Mrs. Armand Martin</i>	<i>Rogersville N.B.</i>	<i>2</i>
<i>Edouard F. Richard</i>	<i>Rogersville</i>	<i>2</i>
<i>Antoine H. Barribeau</i>	<i>Rogersville</i>	<i>1</i>
<i>Audet J. Savoie</i>	<i>Rogersville</i>	<i>1</i>
<i>Edouard Richard</i>	<i>Rogersville</i>	<i>1</i>
<i>Fernand F. Richard</i>	<i>Rogersville</i>	<i>2</i>
<i>Benjamin Dairon</i>	<i>Rogersville</i>	<i>2</i>
<i>Edmond Arsenault</i>	<i>Rogersville</i>	<i>2</i>
<i>Fred Cameron</i>	<i>Rogersville</i>	<i>1</i>

6. That each of the said applicants is of the full age of twenty-one years.
7. That *Geo. Armand Martin* will be the provisional secretary of the proposed credit union.
8. That if incorporation be granted, the credit union as incorporated shall be subject to the provisions of the said "The New Brunswick Credit Union Societies Act", and the regulations made thereunder.

Dated at *Rogersville* this *eight* day of *March* 19*39*

<p>Signature of Witnesses</p> <p><i>Arthur G. Gifford</i></p> <p><i>Francis Richard</i></p> <p><i>Antoine H. Barribeau</i></p> <p><i>Edward J. Casey</i></p> <p><i>Benjamin Dairon</i></p> <p><i>Edmond Arsenault</i></p> <p><i>Yvon Richard</i></p> <p><i>Jean G. Masson</i></p> <p><i>Paul G. Gauthier</i></p> <p><i>Albert J. P. P. P.</i></p> <p>Province of <i>New Brunswick</i></p> <p>County of <i>Northumberland</i></p> <p>I <i>Armand Arsenault</i> of the parish of <i>North</i> County of <i>Northumberland</i> Province of <i>New Brunswick</i> make oath and say:</p> <p>That I was personally present and did see the above signatures of applicants signed; and that the names thereto affixed are the proper signatures of each of the above named applicants; and that the said signatures were placed there in my presence.</p> <p>Sworn to at <i>Rogersville</i> <i>Northumberland</i> <i>Province of N.B.</i></p> <p>this <i>8th</i> day of <i>March</i> 19<i>39</i> before me. <i>J. J. Savoie J.P.</i></p> <p>Signature of officer.</p>	<p>Signatures of Applicants</p> <p><i>Geo. A. J. Babineau</i></p> <p><i>Mrs. Armand Martin, pot</i></p> <p><i>Edouard F. Richard</i></p> <p><i>Antoine H. Barribeau</i></p> <p><i>Audet J. Savoie</i></p> <p><i>Edouard Richard</i></p> <p><i>Fernand F. Richard</i></p> <p><i>Benjamin Dairon</i></p> <p><i>Edmond Arsenault</i></p> <p><i>Fred Cameron</i></p> <p><i>Rogersville</i></p>
---	--

Marcel Guel
Signature of Witness

Demande d'incorporation.

PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
DEPARTMENT OF AGRICULTURE



Certificate of Incorporation of.....

.....LA. CAISSE. POPULAIRE. DE. ROGERSVILLE. LIMITEE.....
(Name of Credit Union)

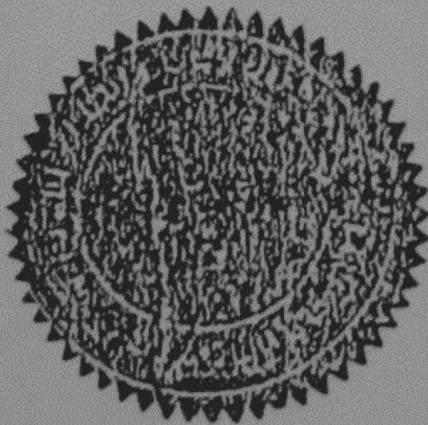
under the provisions of The Credit Unions Act, (being Chapter 48 of the Revised Statutes, 1952).

WHEREAS certain qualified persons to the number ofTen.....
did make application for incorporation under the said Act; and

WHEREAS such application was duly approved by the Minister on the
.....13th..... day ofJuly..... A.D., 19.39

THIS IS TO CERTIFY that the said applicants together with such other persons
as may hereafter become members are constituted a body corporate for the objects or
purposes set forth in Section 4 of the said Act or such other objects or purposes as may
be given under any amending Act; such Credit Unions so incorporated to be subject
to the provisions of the said Act or any amendment thereto or to any regulations
or by-laws thereunder.

Signed by the Minister and countersigned by the Registrar and sealed with
the seal of the Minister at Fredericton, this13th.....
..... day ofJuly..... A. D., 19. 39
(date of approval of application)



Countersigned by

.....A. M. Taylor.....
Minister of Agriculture

.....S. W. Keohan.....
Registrar

Charte de la caisse populaire.

FONDATION DE LA CAISSE POPULAIRE DE ROGERSVILLE LTÉE.

La demande d'incorporation pour la caisse populaire, faite selon la Loi des caisses populaires du Nouveau-Brunswick, fut signée le 8 mars 1939 par les personnes suivantes: père Armand Martin, Eloi Richard, Edmond Aucoin, Rév. A.J. Babineau, Fidèle F. Richard, Antoine H. Barrieau, André Savoie, Fernand F. Richard, Benjamin Doiron et Alfred Cameron. Les personnes ci-haut mentionnées demandèrent officiellement au ministre de l'Agriculture Austin Taylor, le document officiel qui donnerait une existence légale à notre caisse populaire. Le ministre de l'Agriculture approuva la demande d'incorporation le 13 juillet 1939.

Suivant la demande d'incorporation plusieurs assemblées furent tenues les semaines suivantes, et des orateurs étrangers furent invités: le père Livain Chiasson, curé de Shippagan, le père James M. Hill de Chatham et Charles Morris nous aidèrent beaucoup dans l'organisation de notre caisse et dans la rédaction de nos règlements. A l'assemblée du premier juin 1939, un comité de nomination fut formé pour choisir les personnes qui feraient partie du conseil d'administration, du comité de crédit ainsi que du comité de surveillance. Le comité de

nomination était composé des personnes suivantes: père Alphée Babineau, Bélonie Caissie, France Richard, Eric Fournier et Gérard Arsenault. On décida également qu'une assemblée serait tenue la semaine suivante pour connaître le nom des personnes qui siègeraient sur les différents comités.

A l'assemblée du 8 juin 1939, c'est Armand Richard qui agit comme président. Le but de cette réunion, de dire le président, était de faire connaître le rapport du comité de nomination. Les personnes proposées par ce comité de nomination étaient les suivantes:

Conseil d'administration:

Edmond Aucoin, Antoine H.
Barrieau, Bélonie Caissie, Mélas
Arsenault et Philias D. Richard.

Comité de crédit:

Armand Richard, Fidèle F. Richard
et Jaddus Babineau.

Comité de surveillance:

père Armand Martin, Gérard
Arsenault et France Richard.

Après discussion concernant les membres choisis il fut proposé par Hudulphe Savoie et secondé par Fidèle Richard que le conseil d'administration soit accepté tel que proposé par le comité de nomination. Il fut ensuite proposé par Francis Lavoie, secondé par Bélonie Caissie que le comité de crédit soit accepté tel que proposé par le comité de nomination. Il fut enfin proposé par Antoine H. Barrieau et secondé par Francis Lavoie que le

comité de surveillance soit accepté tel que suggéré par le comité de nomination. Tous les membres étaient en faveur de ces trois propositions qui furent acceptées à l'unanimité.

Les membres du conseil d'administration avaient pour fonction principale de gérer les affaires de la caisse, c'est-à-dire de fixer les taux d'intérêt, de déclarer les dividendes, d'accepter ou de refuser de nouveaux membres, de fixer le montant maximum des prêts, etc. En un mot, c'était de voir à la bonne administration de la caisse et de donner un compte rendu de leurs activités chaque année à l'assemblée annuelle.

A l'assemblée du 25 juillet 1939, le père Hill, ainsi que Charles Morris apportèrent la charte d'incorporation attendue avec tant d'impatience. La Caisse populaire de Rogersville Itée était enfin fondée et commença ses opérations le premier août 1939. Le père Hill était le délégué du registraire Wilfrid Keohan.

Les débuts furent lents, pénibles, mais solides malgré tout. Edmond Aucoin et France Richard furent les premiers secrétaires-gérants à travailler bénévolement.

A la même assemblée, le père Hill, annonça aux membres qu'une fédération, ou un chapitre de toutes les caisses populaires du Comté de Northumberland avait été organisé et demanda aux membres s'ils désiraient en faire partie. L'assemblée accepta volontiers et nomma deux délégués dans les personnes d'Edmond Aucoin et Fidèle Richard, pour assister au prochain chapitre qui se tiendrait à Black River le 15 août suivant.

L'assemblée du chapitre se tenait tous les mois dans différents endroits. Cette assemblée du 25 juillet était sous la présidence du père Armand Martin.

**SIGNATAIRES
DE LA DEMANDE
D'INCORPORATION**

Rév. Alphée Babineau

Rév. Armand Martin

Fidèle F. Richard

Antoine H. Barrieau

André J. Savoie

Éloi Richard

Fernand F. Richard

Benjamin Doiron

Edmond Aucoin

Alfred Cameron

**PREMIER CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Antoine H. Barrieau

Edmond Aucoin

Mélas Arseneau

Bélonie Caissie

Philius Richard

**PREMIER COMITÉ
DE SURVEILLANCE**

France Richard
Gérard Arsenault
Rév. Armand Martin

**PREMIER COMITÉ
DE CREDIT**

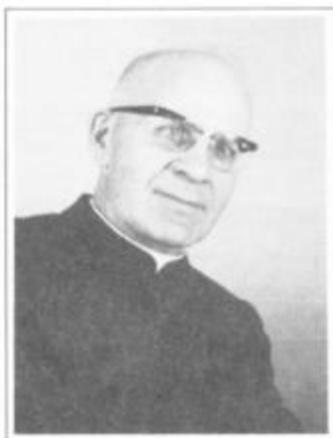
Armand Richard
Fidèle F. Richard
Jaddus Babineau

BIOGRAPHIES



RÉV. ALPHÉE BABINEAU

Né le 22 janvier 1886 à Saint-Louis, fils de Rémi Babineau et de Geneviève Barrieau. Ordonné prêtre le 27 juillet 1910 à Carquet par Mgr Thomas Barry. Il fut curé d'Acadieville de 1913 à 1922; de Nèguac, 1922 à 1926; de Rogersville 1926 à 1942. C'est lors de son séjour à Rogersville, mais plus précisément en 1938, qu'il organisa un cercle d'étude pour étudier à fond le mouvement des caisses populaires. En 1939, le père Babineau fut un des signataires de la demande d'incorporation et fondateur de la Caisse populaire de Rogersville. Il fut curé de Sainte-Anne de 1942 à 1948 et chancelier en 1950. Il est décédé le 31 août 1969.



RÉV. ARMAND MARTIN

L'abbé Armand Martin est né à Saint-Hilaire (N.-B.) le 5 septembre 1910, fils de Félix Martin et de Marie Saindon. Il fit ses études primaires au Couvent de Saint-Basile, ses études secondaires au collège Sainte-Anne de La Pocatière (P.Q.), ses études théologiques au séminaire Saint-Coeur-de-Marie, Halifax (N.-E.).

Il fut ordonné prêtre par Mgr Patrice-Alexandre Chiasson, le 20 juin 1937 à Saint-Basile. Il fut vicaire à Paquetville de 1937 à 1938; à Rogersville de 1938 à 1940; à Saint-Jacques du 15 février au 15 août 1940; à Petit-Rocher de 1940 à 1945; curé de Lorne 1945 à 1947; curé de Pont Landry de 1947 à 1950. En octobre 1950 il fit une grave crise cardiaque, ce qui l'obligea à prendre un long repos. Il fut aumonier au Foyer Saint-Camille à Bathurst-ouest de 1958-1972. Il fut directeur diocésain de la Fédération des Ligues du Sacré-Coeur de 1943-1952, aumonier diocésain des cercles Lacordaire en 1967. Le père Martin est décédé subitement à la demeure du Dr Honoré Cyr à Saint-Basile, le 29 novembre 1972.



FIDÈLE F. RICHARD

Fidèle F. Richard, originaire d'Acadieville est né le 12 février 1889, fils de Francis Richard et d'Obéline Gallant.

Fidèle fit ses études primaires dans son village natal. En 1911 il épousa Ludivine Goguen et le couple eut 11 enfants. Sa profession était mécanicien et «millwright». Pendant quelques années il dirigea son propre moulin.

Il fut membre de la Coopérative de Rogersville pendant de nombreuses années et membre signataire de la demande de la charte d'incorporation de la Caisse populaire de Rogersville en 1939.



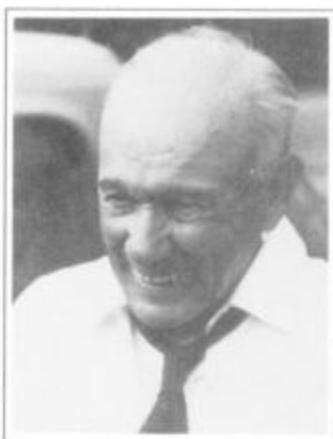
ANDRÉ J. SAVOIE

André Savoie est né à Rogersville le premier octobre 1883. Fils de Michel Savoie et de Julie Daigle. Il fit ses études primaires dans sa localité. Jeune homme, il exerça le métier de charpentier. Plus tard il émigra aux Etats-Unis où il travailla pour la compagnie General Electric, à Lynn (Mass.).

De retour des Etats-Unis, il épousa Alice Daigle le 23 septembre 1913. Revenu des Etats-Unis, il exerça son

métier de charpentier pendant quelques années. Il déménagea à Moncton et entreprit alors la fabrication de bonbons. Plus tard il déménagea à Montréal. C'est à Montréal qu'il décéda le 14 février 1955.

André et son épouse eurent quatre enfants dont trois garçons et une fille.



ÉLOI RICHARD

Eloi Richard est né le premier décembre 1904 à Rogersville. Il est le fils de Wilfred Richard et d'Elisabeth Caissie. M. Richard fit ses études dans le Maine pour devenir barbier. Il travailla dans le Maine comme barbier jusqu'aux années 30, et il s'en revint à Acadieville Siding. Rendu dans sa paroisse il travailla avec son métier de 1932 à 1967. Il se

maria avec Mai Doiron et ils eurent deux enfants et en adoptèrent deux autres plus tard. Eloi Richard fut un des signataires de la demande d'incorporation. Il reste présentement à Rogersville depuis son retour des Etats-Unis. Aujourd'hui M. et Mme Richard vivent leur retraite bien méritée.



FERNAND F. RICHARD

Fernand F. Richard, fils de Fidèle Richard et de Ludivine Goguen est né à Moncton le 20 février 1915. Il fit ses études primaires à Rogersville. Son père lui enseigna la mécanique. Vers l'âge de seize ans, il s'engagea comme mécanicien pour la compagnie Lounsbury à Moncton. Revenu à Rogersville il aida son père comme mécanicien. En 1940, pendant la Deuxième Guerre mondiale, il s'enrôla comme aviateur «flight engineer». Il fut tué en action au dessus de l'Allemagne en 1944 à l'âge de 29 ans. Il fut un membre signataire de la demande de la charte en 1939.



BENJAMIN DOIRON

Benjamin Doiron (Gould) originaire d'Acadieville est né le premier novembre 1889, fils de Georges (Gould) Doiron et d'Eveline Arsenault. Il fit ses études primaires à l'école de son village natal. Il travailla pour le Canadien National comme superviseur de section pendant toute sa vie. Il se maria en 1919 à Odéline Richard. Ils eurent douze enfants. Il fut membre de la Coopérative de Rogersville et membre fondateur de la caisse populaire en 1939. Il est décédé en 1963.



EDMOND AUCOIN

Edmond Aucoin est né le 6 février 1913 à Rogersville. Il est le fils de Félix Aucoin et de Marie Richard. Il débuta ses études à Rogersville pour les terminer au collège de Bathurst.

De 1939 à 1940 il fut secrétaire-trésorier de la Caisse populaire de Rogersville. Il fut gérant par intérim à la caisse pour quelques mois. De 1939 à 1942 il travailla pour Atlantic Wholesalers à Newcastle. En février 1942, il revient à Rogersville pour prendre la gérance de la coopérative jusqu'en 1947. Entre temps, il était aussi gérant de la caisse. De 1947 à 1953, il travailla pour «Maritime Coop Services» (aujourd'hui Coop Atlantique).

Il épousa Claudia Chevarie et le couple adopta une fille. En 1953, M. Aucoin se rendit à Chéticamp pour prendre la gérance de la coopérative de cet endroit jusqu'en 1961.

De 1961 à 1976, il était superviseur des coopératives pour Coop Atlantique à Moncton. M. Aucoin était un des signataires de la Charte. M. & Mme Aucoin vivent une retraite bien méritée.



FRANCE RICHARD

France Richard est né le 22 décembre 1916 à Salem (Mass.) et s'est marié à Alice Gallant. Ils eurent cinq enfants.

Dans sa jeunesse, il exerçait le métier de mécanicien. Il travailla pendant trois ans aux Etats-Unis. De 1935 à 1972, il fut embauché comme maître de poste à Rogersville. Comme passe-temps, il développait des photos (noir & blanc).

M. Richard est l'une des personnes qui recueillait les sous après la messe le dimanche pour la caisse populaire. Il est la première et la dernière personne à organiser le théâtre à Rogersville. Il montrait aussi des vues à la Légion Canadienne les samedis.

France a été le premier président du comité de surveillance. M. et Mme Richard ont joui de leur retraite en voyageant pour les dix premières années. Présentement, France Richard réside au Foyer Assomption de Rogersville.



GÉRARD ARSENAULT

Gérard Arsenault est né au Village Saint-Pierre le 19 mai 1906. Il est le fils de Sylvain Arsenault et d'Elvina Bourgeois. Pendant ses années d'étude à l'école du village, il travaillait au bureau de poste tenu par son père. Il fréquenta le collège de Bathurst pour ensuite devenir enseignant aux jeunes et aux moins jeunes pendant vingt ans.

Après l'enseignement il devint gérant de la Caisse populaire de Collette pour quelques années; de 1959 à 1972 il fut embauché comme gérant de la Caisse populaire de Rogersville. M. Arsenault fut décoré de l'Ordre de mérite coopératif acadien au premier degré. Gérard Arsenault, épousa Edna Martin (décédé), et ils eurent 16 enfants. Il se maria une deuxième fois avec Alma Doiron. Le couple habite présentement aux résidences Ancienne-Jeunesse.



BÉLONIE CAISSIE

Bélonie Caissie, natif de Rogersville est né le 12 septembre 1897. Fils de Clovis Caissie et d'Elizabeth LeBlanc.

Agriculteur de profession, Bélonie cultiva la terre pendant de nombreuses années. Tout jeune, il fréquenta l'école de son village natal. Les études alors étaient très peu poussées parce que le travail de la terre exigeait la main-

d'oeuvre et le jeune garçon aidait son père sur la ferme.

Lorsqu'éclata la Première Guerre mondiale de 1914-1918, Bélonie s'enrôla dans les forces armées canadiennes pour aller défendre son pays. Revenu de la guerre, il épousa Justine Arseneault le 11 juillet 1921 et le couple eut 16 enfants.

Bélonie fut très actif dans les associations locales. Il fut vice-président du premier conseil d'administration de la Caisse populaire en 1939; membre signataire de la demande d'incorporation de la coopérative en 1945; président de la Légion Canadienne, filiale #38 de Rogersville.



ARMAND RICHARD

Armand Richard est né le 14 avril 1895 à Acadie Siding, fils de Pierre Richard et d'Olive Bourgeois. Il fit ses études primaires dans sa localité. Tout jeune, il dut quitter l'école et aider sa mère puisque son père était mort lorsqu'il n'avait que six ans. En 1918 de retour de la guerre, il épousa Emma Pineau et ils eurent sept enfants.

Durant sa vie, Armand exerça le métier d'agriculteur. Il fut membre de l'Assemblée législative de 1944-1948, membre de la coopérative de Rogersville pendant de nombreuses années, membre du Monument national à N.-D. de l'Assomption, il fit partie du premier comité de crédit de la caisse en 1939.



JADDUS BABINEAU

Jaddus Babineau, originaire d'Acadieville est né en 1894, fils de Maxime Babineau et de Geneviève Bastarache. Il fit ses études primaires à l'école de son village natal.

Tout jeune, il émigra aux Etats-Unis et s'enrôla dans l'armée américaine, pendant la Première Guerre mondiale de 1914-1918.

Revenu des Etats-Unis, il alla travailler à l'île d'Anticosti dans la coupe du bois. Revenu dans son village natal, il exerça pendant de nombreuses années le métier de forgeron. En 1927 il épousa Ida Arsenault et le couple eut huit enfants. De 1942-1945, il participa à la Deuxième Guerre mondiale.

Il fut membre de la Légion Canadienne de Rogersville, filiale no 38 et membre du premier comité de crédit de la caisse populaire fondée en 1939.

RÔLE DE LA CAISSE

La caisse populaire est une institution financière qui vise d'abord à encourager et à faciliter l'épargne. A ce titre l'entreprise peut se vanter d'un succès remarquable. Au début, les quelques sous mis de côté régulièrement, les quelques dollars disponibles suite à la vente de la récolte, la coupe de bois, etc... ont fini par accumuler une certaine somme en faveur des épargnants.

Un autre service essentiel d'une caisse est d'avancer des fonds selon le besoin des sociétaires. La caisse étant gérée par des personnes de la paroisse, on pouvait faire confiance au caractère des emprunteurs et compter sur le résultat de leur travail. La caisse prêtait donc à ses membres des sommes utiles que les autres institutions financières leur auraient probablement refusées. Et ceci, à des conditions de remboursement et à des taux d'intérêt très avantageux. C'est ainsi que de nombreuses machines agricoles, des matériaux de construction pour bâtir granges et maisons furent disponibles.

La caisse appartenant à ses membres, ceux-ci trouvèrent un avantage supplémentaire dans l'attitude des dirigeants face aux difficultés de repaiement. Ainsi une difficulté passagère n'entraî-

nait plus la saisie de biens essentiels par le prêteur. On pouvait plus facilement s'arranger à l'amiable.

L'argent que les membres avait épargné fut mis au service de la collectivité et a servi au développement de la localité.

ÉVOLUTION DE LA CAISSE

50 membres

Al'assemblée du 5 novembre 1939, tenue sous la présidence de A.H. Barrieau, le secrétaire-trésorier, Edmond Aucoin rapporta aux membres présents que le montant en «banque» était de 181,39\$ et le fonds de réserve s'élevait à 12,75\$ Il ajouta aussi que la Caisse populaire comptait cinquante membres.

Neuf prêts

A la première assemblée annuelle, le 22 janvier 1940, présidée par A.H. Barrieau, le président du comité de crédit, Armand Richard, fit part aux membres présents que le comité avait approuvé neuf prêts depuis la fondation de la caisse pour une moyenne de 19 \$ chacun. France Richard, président du comité de surveillance dit que son comité avait fait l'audition des livres de la caisse chaque mois depuis son début et toutes les transactions avait été faites selon les règlements.

Heures d'affaires

A la réunion du 14 avril 1940, on étudia la question d'avoir une seule journée par semaine pour les affaires de la caisse. Il fut proposé et secondé que seul le dimanche, une heure avant la grand-messe et après la messe, à la salle paroissiale, les membres pourraient faire des affaires à la caisse. Ensuite, il fut décidé que le vice-président de la caisse en l'absence du

président pourrait signer chèques, billets, mandats, ou traites émis et tout document légal nécessaire pour les affaires de la caisse.

Prêts de 25 \$

A l'assemblée du 14 mai 1940, Edmond Aucoin, secrétaire-trésorier fit rapport d'une assemblée de tous les comités tenue le 28 avril. A cette assemblée, il fut résolu que les prêts ne devraient pas dépasser 25 \$. Il rapporta que durant le mois d'avril, la caisse avait reçu 21,50\$ en parts-actions. L'actif à la fin du mois d'avril était de 681,11\$. La caisse avait prêté à date 320 \$. Sur ce montant, 193,41\$ avaient été remboursés.

Décès du président

A l'assemblée du conseil d'administration le 10 août 1941, Bélonie Caissie, vice-président annonça aux directeurs: «Aujourd'hui notre caisse populaire est en deuil, notre dévoué président Antoine H. Barrieau est décédé hier matin le 9 août». Le but de cette réunion était d'élire un nouveau président pour succéder à notre président décédé la veille. Il fut proposé et secondé à l'unanimité que le père J. Calixte Richard soit président jusqu'à notre assemblée annuelle. A l'assemblée du mois d'octobre le père Calixte Richard fut élu au scrutin secret par l'assemblée pour continuer son mandat comme président. D'autres officiers furent également élus. L'élection des officiers terminée il fut question d'un local pour la saison d'hiver. Il fut proposé et secondé que les directeurs soient autorisés à faire des démarches auprès d'Eric Fournier, pour obtenir un local comme lieu d'affaire de la caisse.

Bois de chauffage

A l'assemblée régulière de la caisse tenue le 23 novembre 1941, sous la présidence du père Richard, il fut proposé et secondé que le trésorier soit autorisé à faire l'achat d'une demi-corde de bois de chauffage et qu'à l'avenir le local pour les affaires de la caisse serait chez Eric Fournier situé du côté sud du village à proximité de l'église paroissiale.

Bingo

A l'assemblée de la caisse tenue le 29 mars 1942, sous la présidence du père Richard, celui-ci suggéra qu'un bingo soit organisé afin d'avoir des fonds qui serviraient à donner des prix de porte aux assemblées régulières, afin d'encourager les membres à y assister. Il fut alors proposé par Hudulphe Savoie que l'on organise un bingo. Une boîte aux questions fut aussi suggérée pour permettre aux membres d'exprimer leurs opinions ou bien pour poser des questions concernant la caisse.

Salaire du gérant

A l'assemblée mensuelle tenue le 19 juillet 1942 sous la présidence du père Calixte Richard, la question de l'heure était le salaire du gérant. Après discussions par plusieurs membres, il fut proposé et secondé que trois pour cent des profits nets seraient versés au gérant comme salaire, pourvu que cette somme ne dépasse pas le montant de 4 \$ par mois.

A cette réunion François A. Blanchard, agronome, mentionna que la société d'agriculture avait besoin d'un certain montant d'argent pour acheter des moulées et des graines de semence. Il demanda à l'assemblée s'il serait possible d'emprunter de la caisse un montant

d'argent assez élevé, afin de remédier à ces besoins. Plusieurs membres prirent la parole et tous étaient d'avis que ce serait un bon placement. Il fut alors proposé par Edmond Aucoin et secondé par M. Finnigan que la caisse prête jusqu'à 500 \$ selon le jugement des directeurs.

Magasin coopératif A l'assemblée du mois de mars 1943, présidé par le père Richard, la question importante à discuter était la suivante: la caisse devait-elle acheter un magasin pour le louer et le vendre plus tard à la Société d'agriculture? Ou bien, la Société d'agriculture pouvait-elle emprunter l'argent de la caisse et à quel taux d'intérêt? Plusieurs membres prirent part à la discussion qui fut assez «chaude». Il fut décidé que la Société d'agriculture pourrait emprunter un montant de 1 200 \$ pour six ans à un taux d'intérêt de six pour cent. Le secrétaire dut écrire d'abord au registraire des caisses afin d'obtenir la permission pour consentir ce prêt.

Heures d'ouverture A l'assemblée mensuelle tenue le 9 février 1947, le trésorier rapporta que la caisse avait un actif de 40 232,16\$ à la fin janvier 1947. Une discussion suivit concernant le salaire du gérant et des heures d'ouverture de la caisse. Il fut proposé par Edmond Aucoin et secondé par Francis Hébert que le bureau de la caisse soit ouvert le mardi, jeudi, et samedi de 9:00 a.m. à 8:00 p.m. et qu'une lettre circulaire soit envoyée aux membres les avisant de ce changement. Il fut proposé par Albert Boucher et secondé par François McCaie que le gérant, Ben Lavoie, reçoive

un salaire de 20 \$ par mois. La discussion porta ensuite sur l'épargne des jeunes. On décida alors de former un comité qui s'occuperait d'organiser des caisses scolaires. Il fut proposé par François Blanchard et secondé par son épouse que le comité soit formé des membres suivants: père Gaudet, Philippe Bourgeois, François McCaie, Wilfred Hébert et Ben Lavoie.

Coffre-fort

A l'assemblée du mois de juillet 1951, il fut proposé par Pierre S. Richard et secondé par Mathias Hébert qu'une somme de 50 \$ soit payée à Ben Lavoie pour le loyer de la caisse. Il fut également proposé par Philippe Bourgeois que 10 \$ soit payé à Mathias Hébert pour le loyer de la caisse. Il fut décidé d'envoyer une annonce à *L'Évangéline* et au *Times* pour un coffre-fort.

A l'assemblée du conseil d'administration tenue le 24 septembre 1951, il fut proposé par Pierre S. Richard et secondé par Mathias Hébert que 103 \$ soit payé pour l'achat et le transport du coffre-fort.

Machine à additionner

A l'assemblée spéciale du conseil d'administration tenue le 11 mars 1953, sous la présidence de Louis Gionet, il fut question d'acheter une machine à additionner neuve. Une longue discussion suivit mais aucune décision fut prise à cette assemblée.

Toutefois à l'assemblée régulière du mois de mars, il fut proposé par Pierre S. Richard, secondé par Guilmond Savoie que la caisse achète une machine à additionner neuve.

- Local à la coop.** Le but de la réunion du conseil d'administration du mois d'avril 1954 était de discuter l'offre de la coopérative concernant un local dans le haut du magasin. Après discussion, il fut proposé par Yvon Richard et secondé par Jean Roach que la caisse accepte l'offre de la coopérative de 10 \$ par mois pour le loyer de la caisse.
- Concours d'épargne** À l'assemblée annuelle tenue le 22 octobre 1954, sous la présidence de Camille Richard l'on discuta d'un concours local organisé par la caisse. Après discussion, il fut proposé par Louis Gionet et secondé de Camille Caissie que la caisse de Rogersville organise un concours local avec prix mensuel de 5 \$. Tout membre ayant déposé au moins 25¢ aurait droit au tirage.
- Chaise neuves** La caisse ayant déménagé son bureau en haut du magasin de la coopérative et ayant peu de chaises, il fut proposé par Aquilla Richard, secondé par Pierre S. Richard que la caisse achète deux chaises pour son nouveau local. Une autre question discutée fut celle d'un casier postal au bureau de poste à l'usage exclusif de la caisse. Après discussion, il fut proposé par Ben Lavoie, secondé de François Bordage que l'on paie pour un casier postal. Il fut aussi décidé à cette même réunion du 12 novembre 1954, sous la présidence de Camille Richard, que les élèves appartenant à la caisse scolaire qui déposeraient au moins 25¢ par mois auraient droit au tirage mensuel de 5 \$ comme les autres membres de la caisse.
- Caisse scolaire**
- Assurance parts** C'est à l'assemblée annuelle tenue le 17 octobre 1960, que l'on discuta de l'assu-

rance pour les parts-actions. Après une brève discussion, il fut proposé par Jean Finnigan, secondé par Louis LeBlanc que la caisse prenne l'assurance sur les parts-actions afin de mieux protéger ses membres.

Actif de 126 000 \$

À l'assemblée annuelle tenue le 16 octobre 1961 sous la présidence de François Bordage l'invité spécial pour la circonstance était Elphège Levasseur de la Fédération des caisses populaires acadiennes. Elphège donna le rapport financier. Ce rapport fit honneur aux membres de voir leur actif augmenter de 25 000\$ pendant l'année. « Par contre, de dire M. Levasseur, quelle augmentation vous auriez réalisée si une somme de 50 000\$ n'avait pas été retirée.» Cette augmentation pour l'année écoulée indiquait que c'était la meilleure année de la caisse populaire depuis sa fondation. L'actif se situait à plus de 126 000\$ et le nombre de sociétaires avait atteint 1 200. Nous pouvions être fiers de notre caisse. Ce rapport financier fut proposé par Antoine Arseneault, secondé par Aquilla Richard. Une fois l'élection des officiers terminée le discours d'Elphège Levasseur porta sur la participation des jeunes à ce grand mouvement qu'est la caisse populaire. Il insista beaucoup sur la formation des caisses scolaires. Notre mouvement comprenait 92 caisses populaires avec au delà de 65 000 membres.

Dans le mot de la fin prononcé par le curé, le père Emile Gallant, celui-ci félicita les officiers et les membres de la caisse populaire d'avoir atteint leur objectif de 25 000\$. Il ajouta:«Votre conseil d'admi-

nistration s'est fixé un objectif de 30 000\$ pour la prochaine année, mais moi je vous en fixe un de 40 000\$ à 50 000\$ pour la prochaine année.»

1370 sociétaires

À l'assemblée annuelle du 22 octobre 1962, sous la présidence de François Bordage, celui-ci rapporta dans le rapport des administrateurs que 141 nouveaux membres avaient été acceptés et que la somme de 72 781\$ était entrée en dépôt, mais par contre 61 753\$ furent retirés au cours de l'année pour laisser une augmentation de 16 247\$. L'actif avait maintenant atteint 168 000\$ et on comptait 1 370 sociétaires. Le rapport du président fut proposé par Jean Finnigan appuyé d'Aquilla Richard. Dans son rapport du comité de crédit Pierre S. Richard dit que le comité s'était réuni 54 fois pour accepter 359 prêts pour un montant total de 993 688 \$. Depuis sa fondation la caisse avait prêté à ses sociétaires 965 314\$. Son rapport fut proposé par Antoine Arseneault, appuyé de Patrick O. Chiasson.

Après l'élection des officiers, Martin Légère prit la parole et félicita les directeurs et les sociétaires pour leur belle augmentation de 16 247 \$. Il en profita pour leur fixer un objectif: «Puisque le 24e anniversaire de votre caisse sera dans deux ans (1964), dit-il, je souhaite que vous puissiez atteindre un actif de 225 000\$.»

Léandre Ferron, propagandiste pour la partie du nord de la province et en charge des caisses scolaires félicita les parents et les élèves de leur belle initiative et encouragea les enfants à épargner

et à déposer leurs propres économies. Notre caisse scolaire comptait à peu près 200 sociétaires avec 1000 \$ d'épargne en deux ans. Ceci démontrait un très beau résultat.

Téléphone

C'est à l'assemblée du conseil d'administration du 8 octobre 1963, sous la présidence de François Bordage, qu'on aborda la question d'un téléphone pour la caisse. Après discussion, il fut proposé par Aquilla Richard, secondé de Guilmond Savoie que la caisse fasse placer une ligne téléphonique.

Assemblée annuelle de la caisse fut tenue le 19 octobre 1964 sous la présidence de François Bordage. Dans le rapport des administrateurs, le président rapporta qu'il y avait 151 nouveaux membres, que l'augmentation de l'actif au cours des douze derniers mois était de 34 646\$ et que le pourcentage des épargnes était de 57%. Il encouragea les membres à augmenter l'actif de 40 000\$ pour l'année 1964-1965. Le rapport du président fut proposé par François Bordage appuyé de Raymond Arseneault. Pour sa part Pierre S. Richard, président du comité de crédit mentionna qu'il y avait eu 432 prêts d'accordés pendant l'année pour un total de 114 570\$ et qu'un total de 1 199 885\$ fut prêté depuis la fondation. Ce rapport fut proposé par Patrick O. Chiasson appuyé de Jos J. Haché.

De leur côté Jeannita McGraw et Line Arseneault firent un bon rapport de la caisse scolaire. Elles incitèrent les parents d'essayer de faire comprendre à leurs jeunes l'esprit de l'épargne. Dans

son mot de la fin, le père Emile Gallant se dit très heureux d'avoir une caisse aussi florissante. Il suggéra aux sociétaires présents une augmentation de 70 000\$ pour la prochaine année, vu que la somme de 50 000\$ avait été réalisée l'année précédente.

Gros prêts

De 1939-1964, la caisse avait fait surtout des prêts à ses membres à l'exception des quelques prêts faits à la Société d'agriculture. Cependant, à partir de 1964 de plus gros prêts furent consentis à la Coopérative, au Club sportif, au Village de Rogersville et à la Coopérative agricole.

Une assemblée spéciale du conseil d'administration fut tenue le 20 novembre 1964 sous la présidence de Léo Poirier. Le but de cette réunion portait sur la discussion de deux prêts, mais tout particulièrement celui de 10 000 à 20 000\$ que désirait l'Association sportive de Rogersville. Après discussion, ce prêt fut proposé par Gérard Poirier, appuyé de François Richard. Ce prêt fut accepté par le conseil d'administration à l'unanimité.

1450 membres

Assemblée annuelle tenue le premier novembre 1970, sous la présidence de Léo Poirier. Dans son rapport des administrateurs le président souligna qu'il y avait eu une augmentation de 25 099,97\$ et que 93 nouveaux membres avaient été admis pendant l'année. « Cette année, de dire le président, nous avons atteint un actif de 467 242,70\$ depuis la fondation et nous comptons 1 450 membres. » Le rapport du président fut proposé par Mathias Hébert, appuyé d'Alphée LeBlanc.

Le président exorta les membres d'apporter toute leur collaboration pour défier les problèmes concurrentiels de la caisse. Il a précisé: «Nous avons eu à subir au cours de l'année qui vient de se terminer, une concurrence de plus en plus forte de la part des autres institutions financières qui sont à la recherche des économies de tous les Canadiens. Notre caisse a dû opérer dans des circonstances assez difficiles.» Le président a poursuivi en disant que la caisse est une institution financière, basée sur la confiance et l'honnêteté de tous ses membres.

La caisse occupera-t-elle un nouveau local? Voilà la question qui fut discutée à une assemblée mensuelle du conseil d'administration le 12 septembre 1972. Ce fut une question vivement discutée. L'administration du Village de Rogersville offrait à la Caisse populaire l'édifice de l'ancien bureau de poste, maintenant propriété de village, comme local pour les affaires de la caisse aux conditions suivantes: 1) paiement d'un loyer de 60\$ par mois; 2) qu'un prêt sans intérêt de 4 000\$ soit fait au Village pour la rénovation de l'édifice; 3) l'éclairage et le chauffage seront la responsabilité de la caisse. Il fut alors proposé par Patrick Blacquière, appuyé de Marc Légère, que la caisse accepte les conditions formulées par le Village de Rogersville, ce qui fut accepté.

C'est à son assemblée annuelle du 23 octobre 1972, sous la présidence le Léo Poirier, que les membres présents à l'assemblée ratifièrent la décision prise par le conseil d'administratin du 12 septembre 1972, à l'effet que l'ancien bureau de

poste, propriété du Village, devienne le nouveau local de la Caisse populaire de Rogersville. La proposition fut faite par Jos B. Richard, appuyée par Ferdinand Doiron et acceptée sans opposition par tous les membres présents.

Système de chèques

C'est à l'assemblée du conseil d'administration du 13 mars 1973 que les directeurs de la caisse acceptèrent le système de chèques. Cette proposition d'adopter le système de chèques fut faite par Guillaume Robichaud, appuyé de Gérard Chiasson. Cette proposition fut acceptée à l'unanimité.

En 1973, l'assemblée annuelle de la caisse populaire tenue le 5 novembre à la salle paroissiale de Rogersville. Léo Poirier présidait. Celui-ci, dans son rapport des administrateurs, mentionna que le conseil s'était réuni à seize reprises au cours de l'année qui venait de se terminer. Il fit remarquer que l'augmentation de l'actif pendant l'année était de 171 000\$. Le rapport du président fut proposé par Calixte Gaudet, appuyé de Benoit Bourque.

Le président parla également aux sociétaires du nouveau système de chèques en vigueur depuis quelques mois. «Ce système de chèques, dit-il, fonctionne bien et plusieurs membres ont pris avantage de ce nouveau service.» Il souhaita que bien d'autres sociétaires en prennent avantage puisque la caisse ne chargeait pas de frais pour les chèques en circulation alors que les autres institutions financières en chargeaient. Depuis que la caisse occupait son nouveau local dans

l'ancien bureau de poste, les services offerts aux membres étaient plus nombreux. Aussi pour mieux desservir les membres, nous avons engagé un troisième employé à temps partiel. Le progrès qu'avait réalisé la caisse depuis sa fondation en 1939 était presque incroyable puisque son chiffre d'affaire dépassait le million.

**Caisse populaire
de Colette**

C'est à une réunion spéciale du conseil d'administration tenue le 20 décembre 1973, que fut accepté l'amalgamation de la Caisse populaire de Collette à la Caisse populaire de Rogersville. Cette amalgamation avait été discutée à l'assemblée annuelle du 5 novembre 1973. Les 108 membres présents avaient donné leur approbation et avaient laissé la décision finale au conseil d'administration. C'est donc après discussion que cette amalgamation fut proposée par Ernest Caissie, appuyé par Patrick Blacquière.

**Ameublement
nouveau**

À l'assemblée du conseil d'administration tenue le 8 octobre 1974, sous la présidence de Léo Poirier, Guillaume Robichaud et Patrick Blacquière proposèrent que la caisse populaire achète une filière à trois tiroirs à l'épreuve du feu, ainsi que les items suivants: deux bureaux, un cendrier sur pied et une horloge murale. Les officiers acceptèrent cette proposition à l'unanimité.

Rénovation

La réunion du conseil d'administration du 10 septembre 1975, avait pour but de demander au registraire l'autorisation de dépenser 25 000 \$ pour la construction d'une voûte et pour rénover l'intérieur de

la caisse. Après une longue discussion, les administrateurs approuvèrent une proposition de Patrick Blacquière et de Rémi DesRoches, que la demande soit faite au registraire afin d'obtenir l'autorisation de dépenser cette somme pour la construction d'une voûte ainsi que pour la rénovation de l'intérieur de la caisse.

À la 47^e assemblée annuelle de la caisse tenue le 30 novembre 1986, sous la présidence de Jean Finnigan plus de 218 membres étaient présents. Le rapport du conseil d'administration fut présenté par le président Jean Finnigan. Cette année qui venait de se terminer en était une des plus fructueuses pour notre caisse depuis sa fondation. Son taux de croissance avait été de 12,5 %. Ceci se compare avantageusement à celui réalisé par l'ensemble des caisses populaires acadiennes. Le conseil d'administration composé de neuf membres s'était réuni régulièrement tous les mois, mais depuis le mois d'avril de cette année il se réunissait une fois par semaine pour donner un meilleur service aux membres.

Les caisses populaires, fondées en 1936, ouvraient de nouveaux horizons sur l'épanouissement intégral de la personne et de son milieu. C'est une formule qui a réussi pour les gens qui ont cru en leur potentiel et au respect des valeurs humaines. « L'année 1986, fit remarquer le président, passera certainement à l'histoire pour les caisses puisque nous avons célébré le cinquantième anniversaire de la fondation de la première caisse populaire acadienne. Dans trois ans, de dire le président, ce sera notre tour de fêter

localement le 50^e anniversaire de notre caisse populaire.»

**Un actif de
6,4 \$ millions**

Le rapport du vérificateur fut présenté par Aurèle Babineau, représentant technique de la Fédération. Le bilan pour l'exercice se terminant le 30 septembre 1986 indiquait un actif de 6 492 360\$, donc une augmentation de 701 911\$ par rapport à l'année 1985. La caisse comptait 2 782 sociétaires.

LA CAISSE AIDE SES MEMBRES ET LES AUTRES ORGANISMES DE LA LOCALITÉ

De 1939 à 1964, la caisse avait surtout aidé ses membres à l'exception des quelques prêts fait à la Société d'agriculture. Même dans ce cas-ci, c'était pour aider de ses sociétaires, membres de la Société d'agriculture, qui achetaient «coopérativement» de l'engrais et des semences. Cependant, à partir de 1964 des prêts plus importants furent consentis à la Coopérative, au Club sportif à la municipalité de Rogersville à la Coopérative agricole, ainsi qu'à la Légion Canadienne.

À l'assemblée spéciale du conseil d'administration tenue le 20 novembre 1964 sous la présidence de Léo Poirier, le but de la réunion portait sur l'approbation de deux prêts importants. Celui de 10 000 à 20 000\$ au Club sportif de Rogersville et celui de 10 000\$ au magasin coopératif. Les deux prêts furent discutés séparément. La discussion terminée il fut proposé par Gérard Poirier, appuyé de François Richard qu'un prêt entre 10 000 à 20 000\$ soit consenti au Club sportif de Rogersville. Ce prêt fut accepté par le conseil d'administration à l'unanimité. Le prêt à la Coopérative fut proposé par Emile Poirier, appuyé de Gérard Caissie. Ce prêt fut également approuvé à l'unanimité par le conseil d'administration. Dans

ces deux cas, la Caisse populaire a montré qu'elle était toujours prête à jouer un rôle important dans le développement socio-économique de la municipalité.

En 1968, à une réunion du conseil d'administration tenue le 8 juillet sous la présidence de Léo Poirier, les administrateurs acceptèrent de prêter la somme de 15 000\$ à la municipalité de Rogersville. Ce prêt fut proposé par Gérard Poirier, appuyé de Louis LeBlanc.

A l'assemblée du 10 mai 1971, les administrateurs acceptèrent de prêter la somme de 15 000\$ au Club sportif de Rogersville pour la réparation de l'arène.

En 1972, à leur assemblée du 11 juillet, les administrateurs étudièrent la possibilité d'accorder un prêt de 10 000\$ demandé par la Coopérative agricole de Rogersville. Une fois la discussion terminée, l'approbation de ce prêt fut proposé par Gérard Poirier, appuyé de Guillaume Robichaud. Les officiers présents acceptèrent d'aider financièrement la coopérative agricole.

C'est à son assemblée mensuelle du 10 juillet 1973 que le conseil d'administration discuta la demande d'un prêt de 11 000\$ fait par la Légion Canadienne, filiale no 38 de Rogersville. Ce prêt fut accepté suite à la proposition de Marc Légère, appuyé de Guillaume Robichaud.

Comme on peut le constater, au cours des ans, la caisse populaire a pu aider plusieurs organismes à but non lucratif ou des associations qui travaillent pour le mieux-être de la population de la région. Les statistiques montrent que dans une période de treize ans, de 1964 à 1977, la caisse a aidé des organismes locaux en

consentant des prêts pour une somme globale d'environ 140 000\$.

La caisse a donc joué un rôle social important en plus d'aider financièrement ses membres, la raison première de sa fondation.

PRÉSIDENTS DE LA CAISSE POPULAIRE DE ROGERSVILLE LTÉE DE 1939-1989



A. H. BARRIEAU
1939-1941

Antoine H. Barrieau fut un des membres fondateurs de la Caisse populaire de Rogersville en 1939 jusqu'à sa mort survenue le 9 août 1941.



PÈRE CALIXTE RICHARD
1941-1943

Né le premier septembre 1906 à Memramcook, fils de Bénoni Richard et d'Olive LeBlanc. Il fit ses études à l'Université Saint-Joseph et au Séminaire Saint-Coeur-de-Marie de Halifax. Ordonné prêtre le 2 août 1936 à Saint-Jean (N.-B.) par Mgr Patrick Bray. Il fut vicaire à Dorchester de 1936 à 1937; à la cathédrale Assomption de 1937 à 1938; à Scoudouc en 1938; à Léger Corner en

1938-1939; à Rogersville en 1940-1943. C'est lors de son séjour à Rogersville qu'il devint président de la Caisse populaire de 1941 à 1943. Il fut ensuite curé à Haut-Aboujagane de 1944 à 1953; à Cocagne de 1953 à 1967; à Lourdes de 1967 à 1971. Le père Calixte Richard fut nommé vicaire dominical à Cocagne le premier septembre 1975 jusqu'à sa mort survenue le 20 décembre 1985.



ALBERT BOUCHER

1943-1944

Albert Boucher, originaire d'Acadieville est né en 1881, fils d'Abraham Boucher et de Sara (Breau) Boucher. Il fit ses études primaires à l'école de son village natal. Il était maçon de profession et construisit l'édifice de pierre chez les pères Trappistes de Rogersville. En plus d'exercer son métier de maçon, il fut également bûcheron et draveur. Il épousa en 1900 Annie Meunier et le couple eut neuf enfants dont deux filles sont encore vivantes.

Pendant de nombreuses années, Albert fut membre de la Coopérative de Rogersville. Il fut également membre de la Caisse populaire pendant de nombreuses années et en devint président de 1943 à 1944.



FRANÇOIS M^CCAIE

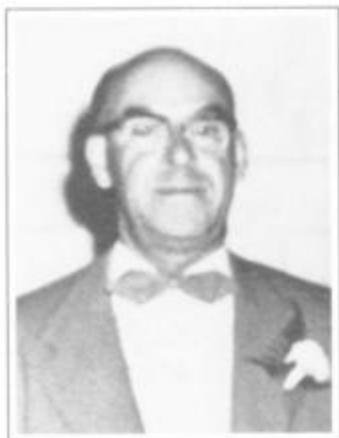
1944-1946

François McCaie originaire de Rogersville est né en 1920. Fils de Sylvain McCaie et d'Annie DesRoches, il fit ses études à l'école de Shédiac Ridge jusqu'à sa 8e année. Sa 8e année terminée il travailla sur la ferme avec son grand-père, François (Jack) McCaie. Par la suite, il travailla

comme charpentier à Saint-Jean (N.-B.). C'est lui, avec Mélas Boucher, qui construisit le chemin de la croix du monument national N.-D. de l'Assomption.

En 1944, il épousa Stella Després et ils eurent 13 enfants dont 9 garçons et 4 filles. Après son mariage il travailla à la Coopérative de Rogersville pendant 29 ans. En 1973, il travailla au moulin M.F. Esson jusqu'à sa mort survenue en 1979.

François fit partie de l'Association du monument N.D. de l'Assomption comme président pendant quelques années. Il fit partie de la ligue du Sacré-Coeur pendant de nombreuses années. De 1944 à 1946 il fut président de la Caisse populaire.



PIERRE S. RICHARD

1946-1950

Pierre S. Richard, originaire de Rogersville, né le 2 février 1895, était le fils de Sylvain et d'Agnès (Caissie) Richard. Il fit ses études à Rogersville. Tout jeune encore il aida son père sur la ferme. Il devint lui-même agriculteur sur la ferme paternelle située au Village Saint-Pierre jusqu'en 1947. Il vendit la ferme en 1947 et fut pendant quatorze ans percepteur d'impôts. Par la suite il devint propriétaire d'un magasin à Rogersville et exerça le métier de marchand pendant une dizaine d'années.

Il prit part à la Première Guerre mondiale de 1914-1918.

La guerre terminée, il épousa le 21 août 1920 Alma Arseneault et le couple eut quatre enfants, dont deux garçons et deux filles.

Pierre fit partie du conseil d'administration de la Caisse populaire pendant douze ans. De 1946 à 1950, il en fut président. Membre de la Légion Canadienne, filiale no 38 de Rogersville, il fut aussi président de la clinique de sang de la Croix Rouge à Rogersville pendant de nombreuses années. Il fut un des membres fondateurs de la Coopérative de Rogersville en 1945.



LOUIS GIONET

1950-1954

M. Louis Gionet est né à Collette en 1915, fils de Joseph M. Gionet et d'Agnès Doucette.

Louis poursuivit ses études à Collette jusqu'à sa 8e année, puis au Couvent des Filles de Jésus à Rogersville jusqu'à sa 10e année. Par la suite il se perfectionna par lui-même. Dès l'âge de 14

ans il commença de travailler au bureau de poste tenu par son père. A l'âge de 25 ans, il entra dans l'Aviation canadienne en 1940 jusqu'en 1945.

Une fois sorti de l'aviation, il épousa Eva Gallant, d'Egmond-Bay, île du Prince-Edouard. Le couple eut six enfants: 3 garçons et 3 filles.

En 1946-1947 M. Gionet enseigna avec une licence locale. De 1947 à 1948, il fut commis et arpenteur avec Bill Dolan de Moncton. En juin 1948, il devint directeur (gérant) de la Coopérative de Rogersville jusqu'au 22 septembre 1978. C'est-à-dire qu'il donna 30 ans de loyaux services à une autre de nos entreprises coopératives. En 1978, il prit sa retraite bien méritée.

M. Gionet fut très actif dans les différentes associations. En autres, il fut président de la Légion Canadienne, filiale no 38 de Rogersville, de même que secrétaire et trésorier. Il présida aux réunions du conseil d'administration et aux réunions des membres de notre Caisse populaire de 1950 à 1954. Il fut aussi

vice-président du conseil paroissial, président du comité bénévole, directeur de la Fédération des citoyens aînés, président du Club d'âge d'or de Rogersville pendant quatre ans. Directeur du comité de l'Université de Moncton, pour les personnes du 3e âge. Il fut pendant plusieurs années administrateur de l'Union coopérative acadienne. Louis Gionet fait partie du comité des finances du conseil paroissial. Il est maintenant vice-président du Club d'âge d'or de Rogersville.



CAMILLE RICHARD

1954-1955

Camille Richard est né à Acadieville Siding en 1920, fils de Armand Richard et d'Emma Pineau. Il fit ses études primaires dans sa localité, puis il fréquenta le Collège Saint-Joseph de Memramcook de 1934 jusqu'en 1942. En 1942 il s'enrôla dans L'armée canadienne et reçut le grade de lieutenant. Une fois la guerre terminée, il fit la classe pendant un an. En 1949 il épousa Annette Maze-rolle et le couple donna naissance à une fille et adopta aussi un garçon. Il fut propriétaire d'un restaurant à Rogersville pendant quelques années. Il travailla pour Emploi et Immigration Canada pendant quinze années. Il fut également vendeur d'autos dans la région de Campbellton pendant quelques années.

Camille est membre de la Légion Canadienne, filiale no 38. Il fut président de la Caisse populaire en 1954-1955.



LÉO M^cGRAW

1955-1957

Léo McGraw, natif de Collette, est né le 20 mars 1916, fils d'Albert McGraw et de Florence Frenette. Il fréquenta l'école de Collette jusqu'à sa 5^e année. Tout jeune encore, il travailla avec son père sur la ferme. Il travailla également pendant quelques années dans la coupe du bois.

En 1940, il déménagea à Shédiac Ridge où il s'était acheté une ferme et il se lança dans l'élevage du bétail et des poules à pondre, travail qu'il accomplit jusqu'à sa retraite en 1980.

Léo fut pendant 31 ans membre du bureau de direction de la Coopérative de Rogersville. Il siégea pendant plusieurs années au conseil d'administration de la Caisse populaire et en 1955 en devint le président. Il fut nommé membre du Conseil scolaire au début de la consolidation des districts et de 1958 à 1960 il fut président du Conseil.

En 1940, il épousa Régina LeBlanc et le couple eut huit enfants dont cinq filles et trois garçons.



FRANÇOIS BORDAGE

1957-1964

Originaire d'Acadieville, François est né le 30 novembre 1919. Il fit ses études dans son village natal jusqu'à sa huitième année. Pendant sa jeunesse, il travailla l'été pour son père qui était cultivateur et l'hiver à partir de l'âge de 18 ans il travailla au port de Saint-Jean (N.-B.). En 1941, il entra dans les Forces armées canadiennes et y demeura jusqu'en 1943. En 1942, il épousa Léona LeBlanc, et le couple eut 10 enfants: cinq garçons et cinq filles. A cause de maladie M. Bordage dut quitter son emploi au port de Saint-Jean. C'est alors qu'il se dirigea vers l'institut technologique du Nouveau-Brunswick pour y suivre un cours de barbier. Il exerce son métier depuis 1948. François fut impliqué dans l'administration de plusieurs organisations. Il a été membre du Conseil scolaire, membre de l'Association du monument Notre-Dame de l'Assomption, membre de la succursale de la Légion Canadienne de Rogersville. Il a également occupé le poste de directeur de la coopérative de consommation pendant cinq ans. De 1957 à 1964, il fut le président du conseil d'administration de la caisse populaire.



LÉO POIRIER

1964-1979

Léo Poirier, originaire de Rogersville, est né en juillet 1930, fils de M. et Mme Basile Poirier. A cause d'une santé frêle, Léo dut quitter ses études après sa huitième année. Il ne cessa de parfaire sa formation académique en suivant divers cours dont ceux offerts par l'Institut de coopération

acadien dans le cadre de son programme de développement pour administrateur. Léo travailla à divers emplois. De 1953 à 1971, il fut maître de poste adjoint; de 1972 à 1989, il a été maître de poste en plus d'occuper la fonction de maître de poste surveillant depuis 1978.

Léo est très actif dans les différentes organisations. Il a été président fondateur du Conseil paroissial, membre de l'ambulance Saint-Jean de 1972 à 1981, responsable de la clinique de sang pour la Croix-Rouge depuis 1963, fait partie du comité de l'Association du Monument N.D. de l'Assomption depuis 1985, membre associé international des receveurs de la poste depuis 1979, est membre du club sportif, de la Chambre de commerce et de la Légion Canadienne. Il a été vice-président de la caisse populaire de 1962 à 1964 ainsi qu'en 1985 et 1986. Il fut son

président pendant une période de 15 ans de 1964 à 1979 et secrétaire de 1980 à 1984. Il siégea au conseil d'administration de la Société d'assurance des caisses populaires acadiennes de 1977 à 1989. Il fut aussi membre du conseil d'administration des Services unis de vérification et d'inspection de 1980 à 1987. Léo est marié à Jeannine Arseneault et est père de deux filles.



YVON GALLANT

1979-1984

Yvon Gallant est né à Acadie Siding le 10 janvier 1937. Il est le fils d'Augustin Gallant et de Zélica Gallant. Il fréquenta l'école de Rogersville jusqu'à sa 8e année. Par la suite, il poursuivit ses études à l'Université Saint-Joseph de Memramcook où il reçut son Baccalauréat-ès-arts en 1959. Pour se perfectionner d'avantage, il suivit des cours d'été à la même Université de 1960 à 1964. En 1982, il obtint son certificat de directeur d'école.

En 1959, Yvon commença sa carrière dans l'enseignement. De 1969 à 1976, il occupa le poste de directeur-adjoint et en

1976, il devint directeur de l'école Secondaire de Rogersville, poste qu'il occupe présentement en 1989.

Yvon fut très actif dans différents organismes paroissiaux et des organisations oeuvrant à l'échelle provinciale. Il fut président du Club sportif de Rogersville de 1963 à 1973, président du Cercle pédagogique des enseignants de 1964 à 1966, président de la Chambre de Commerce de Rogersville de 1967 à 1970, directeur du conseil d'administration de l'hôpital Georges-L.-Dumont de Moncton de 1967 à 1971, membre du conseil paroissial de 1973 à 1974 et de 1975 à 1979. Yvon fut maire du Village de Rogersville de 1967 à 1971 et de nouveau en 1989. Il continua à siéger au conseil de la municipalité de Rogersville de 1973 à 1989. Il est président des organisations suivantes: depuis 1973, résidence Ancienne-Jeunesse, de la Société d'Habitation de Rogersville, et du Centre de Santé. Depuis 1983, il est président de la Fondation des Amis du 3e âge. Il fut pompier volontaire du village de 1963 à 1981, membre bénévole du service ambulancier de l'ambulance Saint-Jean pendant quelques années. Il fut membre du comité de crédit de la Caisse populaire de Rogersville et il siégea au conseil d'administration de la caisse et en devint le président de 1979 à 1984.

Yvon est marié à Antoinette Babineau et le couple a deux enfants.



JEAN FINNIGAN
(1984-)

Originaire de Rogersville, Jean est né à Marcelville le 27 octobre 1927. Il était le fils de M. et Mme Joseph Finnigan.

Il fit ses études à l'École de Marcelville jusqu'à sa huitième année. Son père étant cultivateur, il l'aïda dans le domaine de l'agriculture. En 1952, il se maria

à Marguerite Richard de Néguaç. Le couple eut neuf enfants dont cinq filles et quatre garçons. Peu de temps après son mariage, Jean Finnigan s'expatria en Colombie-Britannique de 1953 à 1955.

Revenu sur la terre familiale, Jean exerça son métier d'agriculteur de 1955 à 1958.

En 1958, il devint conducteur d'autobus scolaire pour le district 11, devenu par la suite district 39. Il conduisit l'autobus pendant 27 ans, de 1958 à 1985. Depuis 1985, il fait la maintenance dans les écoles du district 39.

Entre ses trajets du matin et du soir avec l'autobus scolaire, Jean travailla

pour la compagnie McCain comme superviseur, c'est lui qui devait faire l'inspection des champs de choux de Bruxelles. Il exerça ce travail de 1959 à 1974.

En plus de son travail, Jean Finnigan s'intéressa beaucoup aux activités de différentes associations. Président de la Coopérative de 1970 à 1975, il en devint directeur général ou gérant de 1975-1985. Il fut également directeur de la Coopérative de consommation pendant six ans. On le retrouve au poste de directeur de CRASE pendant 10 ans, de 1962 à 1972. Il a siégé au conseil d'administration de la Caisse populaire de Rogersville pendant une douzaine d'années et depuis 1984 il en est le président.

DIRECTEURS GÉNÉRAUX DEPUIS LA FONDATION EN 1939

FRANCE RICHARD¹et
EDMOND AUCOIN² (1939-1944)



BEN LAVOIE (1944-1949)

Benjamin (Ben) Lavoie est né à Rogersville le 26 juillet 1902, décédé en 1963. Fils de Francis Lavoie et Marie Aucoin. Il fit ses études primaires à Rogersville et ses études secondaires à Caracquet, Saint-Joseph de Memramcook et Bathurst.

En 1926, il prit en main le commerce de son père comme marchand général.

Le 10 juillet 1929, il épousa Anna (Richard) Dionne. Le couple eut 4 enfants et plus tard ils adoptèrent une fille.

De 1928, à sa mort survenue en 1963, Ben en tant que notaire servit la communauté de Rogersville et des environs.

Il fit partie des organisations suivantes: l'Ordre de Jacques-Cartier, Ligue du Sacré-Coeur, Commission scolaire et Chambre de Commerce.

1 Voir biographie p.28

2 Voir biographie p.27



EUGÈNE HÉBERT (1949-1954)

Eugène est né le 4 août 1929, à Fishville (Mass.), fils de Mathias Hébert et d'Emma Lavoie. Il fit ses études à l'école Gérard-Raymond de Rogersville jusqu'à sa 8e année. Par la suite, il étudia au Collège du Sacré-Coeur de Bathurst pendant deux ans. Il suivit des cours en coopération à Caraquet à la Fédération des caisses populaires. Il suivit éga-

lement des cours de chef à l'université Mount Allison à Sackville, N.-B. Il occupa plusieurs positions dont celle d'enseignant pendant deux ans et demi. Il fut directeur général de la Caisse populaire de Rogersville pendant neuf ans de 1954 à 1959. Ensuite, il travailla à la Banque Provinciale de Rogersville pendant cinq ans, au garage Blanchard à Sheila pendant trois ans, au Save Easy Losier de Tracadie pendant 12 ans et au Rayon d'Espoir Inc., de Tracadie pendant trois ans.

Il fut actif dans différents organismes à titre de bénévole. Il s'est intéressé au Foyer-école, au J.R.C., à la Société nationale des Acadiens, fut membre du bureau de direction de la caisse populaire, fit partie des Chevaliers de Colomb, des Cursillos et fut membre du Conseil scolaire.

Il se maria en 1957 à Evelyne Giroud et le couple a six enfants, cinq filles et un garçon.



FLORA THIBODEAU

(1954-1959)

Originaire de Rogersville, Flora est née en 1901. Elle est la fille de M. et Mme Thomas Chiasson. Elle fit ses études au Couvent des filles de Rogersville. Elle fit un stage d'un an chez les Religieuses à Newcastle pour y apprendre l'anglais.

En 1928 elle se maria avec Léon Thibodeau, et ils eurent sept enfants.

En 1918, elle se dirigea vers l'Ecole Normale de Fredericton où elle obtint son Brevet de 3e classe. Ses études terminées, elle se dévoua pendant neuf ans à l'enseignement de 1918 à 1927. Par la suite elle fut opératrice pour la compagnie de téléphone du Nouveau-Brunswick lors de l'installation de la centrale à Rogersville. De 1954 à 1959 elle fut directrice générale de la caisse populaire de Rogersville.

Lors de la construction du nouveau monument Notre-Dame de l'Assomption elle fut alors présidente et secrétaire.

GÉRARD ARSENAULT (1959-1972) ¹

¹ Voir biographie p.29



PAUL LÉGÈRE (1981-1989)

Né le 25 juin 1954, à Rogersville, il est le fils de Léo et Maclina Légère. Il fit ses études primaires et secondaires à Rogersville.

En 1973, il poursuivit ses études au Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick à Moncton en comptabilité. Il gradua en 1975.

Il poursuivit par la suite des cours et reçut son brevet de l'Institut de Coopération Acadien.

Ayant terminé son cours en comptabilité, en 1975, il travailla pour la Banque Nationale du Canada à Shédiac. En 1976, il fut engagé pour travailler à la Caisse populaire de Rogersville.

Présentement Paul fait partie de plusieurs organisations bénévoles: trésorier de l'Atelier Fleur de L'Espérance Inc., président du Monument National Notre-Dame de l'Assomption Inc., directeur de la Chambre de Commerce de la localité, fait également partie du comité de parents pour jeunes adolescents.

Paul est marié à Mona Roy depuis 1979, et le couple a deux enfants, Liette 5 ans et André 3 ans.



NORMAND POIRIER

(1972-1981)

Normand Poirier est né en 1945, fils de Phyllis Poirier et d'Hermine Drisdelle. Il fit ses études primaires et secondaires à Moncton. Il fréquenta l'Université de Moncton où il reçut son Baccalauréat en Sciences Commerciales. Il devint directeur général de la Caisse populaire de Rogersville de 1972 à 1981. Le 29 décembre 1978, il épousa Jeanette Gauvin et le couple a un enfant.

Avant de devenir directeur général, Normand a travaillé pendant quelques années pour les postes canadiens à Moncton.

LOCAUX OCCUPÉS PAR LA CAISSE DEPUIS SA FONDATION

Au cours de ses cinquante ans d'existence la caisse a occupé dix locaux différents.

De 1939 à 1941 sous la présidence d'Antoine H. Barrieau et ayant comme gérants Edmond Aucoin et France Richard la caisse fut située dans un coin de l'ancienne salle paroissiale l'Assomption. A la première assemblée de la caisse tenue le 8 mars 1939, il fut décidé à l'unanimité par tous les membres présents qu'un coin de la salle paroissiale l'Assomption serait le local régulier de la caisse situé à proximité de l'église.



Maison à Eric
Fournier

En 1941-1942 la caisse occupa un local dans la maison d'Eric Fournier située du côté sud du village pas très loin de l'église paroissiale. A l'approche de l'hiver de 1941, le conseil d'administration décida de trouver un local plus conforta-

ble pour la caisse. De plus il était trop dispendieux de chauffer la salle paroissiale. C'est pour cette raison qu'à la réunion mensuelle de la caisse tenue le 23 novembre 1941 sous la présidence du père J. Calixte Richard, il fut proposé et secondé que le trésorier Edmond Aucoin, soit autorisé à faire l'achat d'une demicorde de bois de chauffage et qu'à l'avenir le local pour les affaires de la caisse serait chez Eric Fournier.

De 1942 à 1951 la caisse occupa un local dans la maison à Ben Lavoie. Au printemps de 1943, sous la présidence du père Richard, les administrateurs autorisèrent le déménagement du bureau de la caisse dans un local de la maison à Ben Lavoie. Cette maison était située du côté nord du village tout proche du cimetière paroissial. La raison principale de ce déménagement était d'obtenir un local où les membres se sentiraient plus à l'aise pour faire leurs affaires avec le gérant. De plus, le gérant étant Ben Lavoie, ceci lui facilitait les choses.

De 1951 à 1954, sous la présidence de Louis Gionet et alors qu'Eugène Hébert était gérant, la caisse déménagea dans un local de la maison à Mathias Hébert. Cette maison est située de côté nord du village pas loin de la route qui conduit à Shédiac Ridge. La raison de ce déménagement nous est inconnue. Les heures de bureau de la caisse étaient de 9:00 à 20:00 heures, trois jours par semaine; le mardi, jeudi et samedi.

De 1954 à 1963, la caisse occupa un local dans le haut de l'ancienne coopérative de consommation, située du côté nord du village tout près du cimetière

paroissial. Pendant son séjour dans le haut de la coopérative, la caisse fut administrée par trois différents présidents dans les personnes de Camille Richard, Léo McGraw et François Bordage. Deux personnes occupèrent le poste de gérant durant cette période Flora Thibodeau et Gérard Arsenault. La caisse voulait un local plus spacieux à cause du nombre de membres qui faisait partie de la caisse en 1954. On comptait alors 542 sociétaires. En plus, l'offre de la coopérative pour louer le local à 10\$ par mois était des plus raisonnables.

En 1963-1964, la caisse déménagea de nouveau chez Ben Lavoie. Ce déménagement se fit alors que François Bordage était président de la caisse et Gérard Ar-

senault en était le gérant. Ben Lavoie s'était entendu avec les administrateurs de la caisse pour leur procurer le même local que celle-ci avait occupée de 1942 à 1951. Il leur avait



L'ancien bureau de poste (1972-1985).

loué ce local seulement pour un an afin de leur permettre de se chercher un autre local.

De 1964 à 1968 la caisse occupa un local dans la maison à Arsène Chiasson propriété nouvellement achetée par la coopérative. Cette maison était située du côté nord du village à proximité de la coopérative. C'est à l'assemblée mensuelle

du conseil d'administration du 9 juillet 1964, sous la présidence de François Bordage, qu'on discuta le déménagement de la caisse. Il fut donc décidé de déménager la caisse dans le magasin à Arsène Chiasson, propriété nouvellement acquise par la coopérative. Il fut également question, à cette réunion, de construire un édifice pour loger la caisse, mais après discussion on rapporta ce sujet à plus tard.



Édifice actuel

De 1968 à 1972, alors que Léo Poirier était président et Gérard Arsenault gérant, on déménagea encore la caisse dans la maison à John LeBlanc. Cette maison était située du côté nord du village pas loin de la coopérative. Pour être plus précis, cette maison occupait l'endroit où aujourd'hui (1989) se trouve le stationnement de la Légion Canadienne. La caisse dut déménager en 1968 parce que la maison occupée par la caisse devait être démolie pour permettre l'agrandissement de la Coopérative.

De 1972 à 1985 la caisse déménagea

dans l'ancien bureau de poste, propriété de la municipalité de Rogersville. Ce nouveau local était situé du côté sud du village à proximité du nouveau bureau de poste actuel. Ce déménagement se fit sous la présidence de Léo Poirier et du nouveau gérant Normand Poirier. Le local qu'occupait la caisse étant devenu trop petit, on décida de trouver un autre endroit plus spacieux.

C'est à l'assemblée du conseil d'administration du 12 septembre 1972, tenue sous la présidence de Léo Poirier, que fut vivement discuté l'arrangement proposé par le village de Rogersville pour le loyer de l'ancien bureau de poste maintenant propriété du village. Après une longue discussion, il fut décidé d'accepter l'offre qui consistait en un paiement de 60\$ par mois ainsi que d'autres considérations. Il fut proposé par Patrick Blacquière, appuyé de Marc Légère que la caisse accepte l'offre du village et qu'après rénovation cet édifice devienne les locaux de la caisse. La caisse demeura à cet endroit pendant treize ans jusqu'en 1985.

En 1985 la caisse construisit son propre édifice situé du côté sud du village sur la rue Boucher à proximité de la nouvelle coopérative. A cause de nombreux services offerts par la caisse et le nombre de sociétaires atteignant 2 592 le conseil d'administration présidé par Jean Finnigan, décida alors de construire un nouvel édifice moderne et plus grand qui répondrait mieux au besoin de ses membres. C'est alors que la caisse fit l'acquisition d'un terrain appartenant à la coopérative situé sur la rue Boucher. L'ouverture officielle du nouvel édifice

eut lieu le 30 novembre 1986 sous la présidence de Jean Finnigan. De nombreux dignitaires assistaient à la cérémonie. En outre Bélonie Caissie, premier vice-président du premier bureau de direction en 1939, également Eloi Richard et Edmond Aucoin deux fondateurs de la caisse, ainsi que Gérard Arsenault qui siégea sur le premier comité de surveillance, et devint par la suite directeur général de la caisse pendant une période de treize ans de 1959 à 1972.

Dans ces nouveaux locaux la caisse offre à ses membres une gamme de services qu'elle n'offrait pas auparavant. Voir l'appendice A pour les services qu'offre la caisse.

EMPLOYÉS DE LA CAISSE EN 1989



Paul Légère



Première rangée: Normande Arseneault, Directrice adjointe par intérim; Louise Thibeau, Caissière à temps partiel; Nicole Arseneault LeBlanc, Caissière à mi-temps; Barbara Gionet Gallant, secrétaire.

Deuxième rangée: Donald J. Bourque, Directeur général par intérim; Gisèle LeBlanc, caissière à mi-temps; Marguerite Hébert, Comptable par intérim; Doris Babineau, Caissière à temps partiel; Marie May Fournier, Caissière en chef par intérim.

EMPLOYÉS DE LA CAISSE DE ROGERSVILLE

A partir de sa fondation en 1939 jusqu'en 1967, le gérant, ou comme on le nomme aujourd'hui le directeur général, était l'homme à tout faire de la caisse. C'est lui qui était caissier, officier de prêts, comptable, etc. Ce n'est qu'en 1967, que Liliane Poirier fut engagée à temps plein pour venir en aide au directeur général d'alors, Gérard Arseneau. Le 11 avril 1973 Mlle Marie-May Richard, fut embauchée à temps partiel, et en juin 1973 à temps plein. Ce n'est qu'en 1976 que Paul Légère fut embauché comme directeur-adjoint au gérant Normand Poirier.

La Caisse populaire compte aujourd'hui un personnel de 11 employés répartis comme suit: Paul Légère, directeur général depuis 1981, Donald Bourque, directeur-adjoint depuis 1981, Normande Arseneault, comptable depuis 1979, Marguerite (Bourque) Hébert, caissière en chef depuis 1983, Line (Gallant) Richard, secrétaire depuis 1985, Marie-May (Richard) Fournier, caissière depuis 1973, Gisèle (Poirier) LeBlanc, caissière depuis 1985, Nicole (Arseneault) LeBlanc, caissière depuis 1988. Nicole (Arseneault) LeBlanc et Gisèle (Poirier) LeBlanc travaillent à temps plein mais à six mois par

année chacune. Les autres caissières, Doris Babineau, depuis 1988, Louise (LeBlanc) Thébeau, depuis 1988, et Barbara Gionet, depuis 1989, travaillent à temps partiel.

UNE CAISSE POPULAIRE EST FONDÉE LA MÊME ANNÉE DANS LA PAROISSE VOISINE À COLLETTE.

Dans la paroisse voisine de Rogersville, la localité de Collette fonda sa propre caisse populaire sous le nom de Caisse populaire de Collette ltée, fondée elle aussi le 13 juillet 1939. Celle-ci exista jusqu'en janvier 1974. A cette date elle cessa d'exister et fut amalgamée à la Caisse populaire de Rogersville.

En cette année du cinquantenaire de la Caisse de Rogersville, nous avons voulu rendre hommage aux pionniers de cette caisse ainsi qu'à tous ses présidents et gérants qui firent de la caisse un succès pendant ses trente-cinq années d'existence. En effet la demande pour l'incorporation de la caisse populaire de Collette fut faite au ministre de l'Agriculture, Austin Taylor, le 18 octobre 1938 par les personnes suivantes: John McGraw, Thomas (Tom) Perry, Willie P. Richard, Marc J. Bernard, Joseph M. Gionet, Andrew Arsenau, Joseph DesRoches, Pierre Landry, Jérôme Richard et Robert Pitre, tous de la localité de Collette. Le commissaire aux serments était F. X. Peters.

La Caisse populaire de Collette reçut sa charte le 13 juillet 1939 et commença ses opérations peu de temps après.

Le premier conseil d'administration était composé des membres suivants:

Président: Thomas (Tom) Perry
Vice-président: Joseph DesRoches
Secrétaire-trésorier: John McGraw
Autres membres: Marc J. Bernard,
Joseph M. Gionet et Robert Pitre.

Son premier gérant était John McGraw et au début les affaires de la caisse se faisaient avant et après la messe.

Pourquoi une caisse qui a existé pendant ce temps doit-elle cesser ses opérations? Pour répondre à cette question j'ai rencontré le 15 août 1989, son président d'alors, Léopold Gaudet.

Les principales raisons qui poussèrent le conseil d'administration sous la présidence de Léopold Gaudet en 1973 de demander la fusion avec la Caisse populaire de Rogersville sont nombreuses. Léopold me dit: «que même avec un actif au delà de 100 000\$ le nombre de membres était peu nombreux. Il était parfois difficile de répondre aux besoins de ses membres concernant la demande d'emprunts. Plus de demandes se faisaient pour des emprunts plus considérables et la caisse se sentait dans l'embarras en se voyant dans l'impossibilité de répondre d'une façon adéquate à la demande de ses sociétaires. A cause du refus d'emprunts quelques membres avaient délaissés la caisse et avaient adhéré à celle de Rogersville.»

La caisse occupait un local chez Narcisse Gallant puisque celui-ci était secrétaire-gérant de la caisse. A cause de son âge, Narcisse avait démissionné et le local qu'occupait la caisse n'était plus disponi-

ble. Même si un nouveau local était assez prometteur pour abriter la caisse, celui-ci se trouvait à East Collette, donc plus éloigné du centre et surtout pour les membres qui habitaient l'ouest de la localité. De nouveaux règlements de la Fédération exigeaient qu'un nouveau coffre-fort plus sécuritaire soit acheté. Le système de chèques n'existait pas ce qui causait certaines difficultés. La personne qui aurait pris la relève comme gérant demandait un salaire plus élevé que celui octroyé à Narcisse pendant plusieurs années. La caisse ne pouvait offrir à ses membres les nouveaux services offerts par la Caisse populaire de Rogersville. D'un autre côté la Fédération avait suggéré que la caisse soit fusionnée à celle de Rogersville. C'est pour ces raisons que le bureau de direction se pencha sur cette importante question de l'heure.

Le conseil d'administration opta donc pour le fusionnement et les démarches furent commencées.

En terminant de dire Léopold: «la caisse pendant ses trente-cinq années d'existences et surtout à ses débuts a offert à ses membres une aide précieuse».

C'est à une assemblée du conseil d'administration tenue au sous-sol de l'église de Collette le 17 novembre 1973, sous la présidence de Léopold Gaudet qu'il fut proposé par Ben Gaudet, appuyé de Joseph Pitre qu'une demande d'amalgamation soit fait au registraire des caisses populaires afin que la Caisse populaire de Collette soit amalgamée à la Caisse populaire de Rogersville. Les sept membres présents votèrent à l'unanimité en faveur de cette proposition.

À une assemblée spéciale de ses membres tenue sous la présidence de Léopold Gaudet le 15 décembre 1973, 39 sociétaires étaient présents. Après des discussions assez «chaudes», il fut proposé par Emile Gaudet appuyé d'Eric Poirier que la proposition du conseil d'administration concernant l'amalgamation soit ratifiée par l'assemblée. Des 39 membres présents la majorité vota pour l'amalgamation.

Cette demande de fusion fut approuvée par le registraire des caisses populaires le 4 janvier 1974. Avec cette approbation l'amalgamation de la Caisse populaire de Collette à celle de Rogersville était un fait accompli.

Tous les avoirs de la Caisse populaire et des sociétaires de la Caisse populaire de Collette furent transférés à la Caisse populaire de Rogersville et la Caisse de Collette cessa d'exister.

**SIGNITAIRES DE LA DEMANDE
D'INCORPORATION 1939**



John McGraw



Thomas Perry



Willie P. Richard



Marc J. Bernard



Joseph M. Gionet



Andrew Arseneau



Joseph Desroches



Pierre Landry



Jérôme Richard



Robert Pitre

PRÉSIDENTS DE LA CAISSE DE COLLETTE

Thomas Perry ¹
(1939-1940)

Albert Pitre
(1940-1941)

Joseph DesRoches ²
(1941-1957)

Léopold Gaudet
(1957-1961) (1963-1974)

Théodore Doucette
(1961-1963)



Théodore Doucette



Léopold Gaudet

¹ Photo p.83

² Photo p.84

GÉRANTS DE LA CAISSE DE COLLETTE

John Mcraw ¹
(1939-1942)

Albert Pitre
(1942-1948)

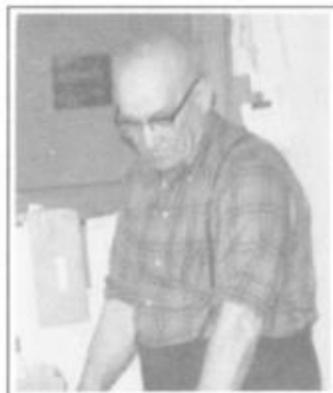
Gérard Arsenault ²
(1948-1951)

Marc Bernard ³
(1951-1965)

Narcisse Gallant
(1965-1974)



Albert Pitre



Narcisse Gallant

1 Photo p.83

2 Photo p.29

3 Photo p.83

AUTRES ORGANISMES COOPÉRATIFS



L'ancien magasin coopératif sur la rue principale
construit en 1954, puis agrandi en 1978

Outre la caisse populaire il faut mentionner la coopérative de consommation ainsi ainsi que la coopérative agricole.

LA COOPÉRATIVE DE ROGERSVILLE

La Société d'agriculture fondée en 1880, fut en quelque sorte le berceau de la Coopérative de Rogersville telle qu'elle

existe aujourd'hui. La Société d'agriculture fit d'immenses progrès vers 1939, avec l'arrivée de François Blanchard, agronome, qui devint secrétaire-trésorier de cette organisation de 1939 à 1942. Le chiffre d'affaire ayant augmenté, une partie du hangar loué du Canadien National ne suffisait plus comme entrepôt des marchandises. On songea alors à acheter un premier magasin. Toutefois,



Le mini centre coopératif situé sur la rue Boucher construit en 1987 et ouvert officiellement le 8 février 1988.

en 1940, la Société d'agriculture fut avisée par le ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick que l'entreposage et la vente de stock n'était pas autorisée par la Société, car en agissant ainsi elle ne respectait plus le but fixé. En 1942, un groupe faisant partie de la Société d'agriculture fit l'acquisition de son premier magasin, propriété de Léon Thibodeau. Ce magasin fut connu sous le nom de «Coopérative Rurale», mais toujours sous la tutelle de la Société d'agriculture. Cette coopérative exista sans charte d'incorpo-

ration de 1942 à 1945. En 1942, cette entreprise engagea Edmond Aucoin comme gérant. Celui-ci géra l'entreprise jusqu'en 1945. Il faut toujours tenir compte que cette entreprise la «Coopérative Rurale», était administrée par des membres de la Société d'agriculture. C'est lors d'une assemblée générale de la Société d'agriculture, tenue le 9 mai 1945, qu'on procéda à la demande d'incorporation. À la réception de la charte, le 20 juillet 1945, la Coopérative de Rogersville ltée était légalement fondée. Edmond Aucoin en devint le nouveau gérant jusqu'en 1948. Ayant accepté un poste à la centrale de Maritimes Cooperative Services à Moncton, celui-ci donna sa démission et fut remplacé par Louis Gionet qui occupa le poste pendant 30 ans, c'est-à-dire jusqu'à sa retraite en 1978. En 1978, il fut remplacé par Josephat Robichaud qui demeura à son poste jusqu'en 1984. Depuis 1984, Gilles Arsenault en est le gérant.

La coopérative célébrera en 1995 son cinquantième anniversaire de fondation.

La coopérative fut fondée pour permettre aux agriculteurs d'acheter leurs produits en gros et à des prix plus compétitifs. D'un autre côté, la coopérative permettait aux fermiers de vendre leurs produits (beurre, viande, oeufs) à l'entreprise. Pour les membres, ils pouvaient être fiers d'être propriétaires de leur propre entreprise.

Tel que mentionné ci-dessus la demande de l'incorporation de la Coopérative de Rogersville ltée fut faite au ministre de l'Agriculture, Austin C. Taylor, le 9 mai 1945 par les membres suivants:

Thomas (Tom) Perry, Hector Richard, Fidèle P. Aucoin, Bélonie Caissie, Ernest Richard, Raphaël Arseneau, Léo McGraw, François A. Blanchard, Jean P. Arsenault, Arthur Gaudet, Jean Roch Chiasson, Patrice O. Chiasson, Pierre Richard et François McCaie tous de la paroisse civile de Rogersville dans le comté de Northumberland, ainsi que Simond Thébeau de la paroisse d'Acadieville dans le comté de Kent.

Des quinze signataires, tous étaient fermiers à l'exception de François A. Blanchard, agronome et de François McCaie, commis. Le témoin des signatures était Edmond Aucoin et le juge de paix était Ben F. Lavoie. Les membres qui signèrent la demande d'incorporation souscrivirent chacun cinq parts de 5\$ chacune.

Le 20 juillet 1945, en recevant sa charte du ministre de l'Agriculture, Austin Taylor, la Coopérative de Rogersville ltée était légalement fondée.

Le premier conseil d'administration se composait des personnes suivantes:

Président: Thomas (Tom) Perry

Vice-président: Patrice O. Chiasson

Secrétaire-trésorier: Edmond Aucoin

Autres membres: Hector Richard,

Fidèle Aucoin et Simon Thébeau.

Pour démontrer les progrès réalisés par la coopérative depuis sa fondation en 1945, mentionnons la construction d'un magasin coopératif sur la rue principale en 1954, puis son agrandissement en 1972 et enfin la construction d'un mini centre coopératif en 1987. En ce qui

de 19 240\$ en animaux. En 1962, les ventes se chiffraient à 310 125\$ pour réaliser une augmentation de 71 199\$ sur l'année précédente. En 1986, elle possédait un actif de 1 168 000\$ dont 731 000\$ appartenaient aux membres. Ses ventes atteignirent alors 3 900 000\$ de dollars, ce qui représentait une augmentation de 445 000\$. En 1989, les ventes ont dépassé le seuil des 4,3 millions de dollars. Une telle réussite est sans aucun doute due au grand esprit coopératif qui anime les gens de Rogersville.

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE DE ROGERSVILLE

Un autre organisme coopératif digne de mention dans la paroisse de Rogersville est la Coopérative agricole.

La Coopérative agricole est une association qui a pour but de regrouper et d'aider les fermiers. Avant l'incorporation en 1966, l'association était reconnue comme «l'Association des producteurs des choux de Bruxelles». Le but principal de la coopérative est de mettre en commun les efforts d'un groupe de personnes qui ont les mêmes intérêts en vue d'améliorer leur sort.

Vers les années 1960 quelques fermiers de la région entreprirent la culture des choux de Bruxelles avec un début assez modeste, seulement 14 acres de cette denrée. A ce moment les fermiers ne possédaient aucun entrepôt. La récolte était vendue à la compagnie McCain de

Florenceville. Avec les années, cette culture prit de l'ampleur et en 1965, on comptait plus de 100 acres. C'est alors qu'un groupe de producteurs décidèrent de créer une coopérative de transformation et en 1966 les fermiers demandèrent l'incorporation de cette coopérative qui serait désormais connue sous le nom de la Coopérative agricole de Rogersville Ltée.



Coopérative agricole

On construit alors un édifice pour la transformation des choux de Bruxelles et pour d'autres produits tels que le brocoli, les choux-fleurs, les pois, etc.

Au début les choux étaient vendus dans des paniers d'un boisseau. Avec l'achat d'équipement la vente pouvait se faire en vrac et les choux pouvaient être transportés dans de grandes boîtes de camions. Le travail pouvait être accompli plus facilement et plus rapidement.

Pendant la saison des choux de Bruxelles une centaine de personnes étaient à l'emploi de la Coopérative agricole.

Tel que mentionné ci-haut, un petit groupe de fermiers firent la demande officielle pour incorporer la Coopérative agricole de Rogersville ltée au ministre de l'Agriculture, J. Adrien Lévesque, le 25 mai 1966. Ces fermiers étaient: père François Labrie, trappiste, Edgar Caissie, Fidèle Cormier, Gérard J. Gallant, Joseph Chiasson, Aurèle Caissie, Jean Finnigan, François S. Richard et Aurèle Morais. Les personnes signataires étaient tous des fermiers de la paroisse de Rogersville. La personne qui agissait comme témoin lors de la demande d'incorporation était le père Daniel Gauthier, curé de la paroisse de Saint-Norbert dans le comté de Kent. Le commissionnaire était Philippe Bourgeois.

La demande d'incorporation fut approuvée par le ministre J. Adrien Lévesque le 13 juin 1966. C'est donc le 13 juin 1966, que fut légalement constituée la Coopérative agricole de Rogersville ltée.

Pour devenir membre, il fallait avoir souscrit au moins à une action dont la valeur s'élevait à 5 \$.

Les membres fondateurs dont les noms figurent ci-dessus souscrivirent chacun vingt actions ou parts, c'est-à-dire 100 \$.

Le premier bureau de direction était composé des personnes suivantes:

Président: Aurèle Caissie

Vice-président: Jean Finnigan

Secrétaire-trésorier: père François
Labrie

Autres membres: Edgar Caissie,

Gérard Chiasson, Fidèle Cormier et
Gérard J. Gallant.

La coopérative agricole, malgré un début assez pénible, a réalisé un progrès remarquable depuis son incorporation en 1966. En vingt et un ans d'existence la coopérative a construit un édifice pour la transformation des choux de Bruxelles ainsi que d'autres cultures rentables. Elle possède de l'équipement pour une valeur de 250 000\$. L'édifice lui-même a une valeur de 200 000\$. Des quatorze acres de plantation au début, l'espace cultivé atteignit cinq cents acres au plus fort de la production. En janvier 1971, la Coopérative agricole avait en banque 4 600\$. Dans le rapport financier du mois de mars 1975 cette balance était de 26 849,12\$. En décembre 1979 le rapport financier du mois précédant indique des dépenses totalisant 68 803,01\$ et en caisse une somme de 49 345,26\$. Dans son rapport du président en date du 17 décembre 1984, Jean-Eudes Chiasson rapporta à l'assemblée un chèque de 1 706,26\$. Chacun avait été remis au 16 producteurs qui font partie de la Coopérative agricole pour une vente totalisant 126 472 livres vendues à une moyenne de 22 cents la livre.

Depuis quelques années on fait, outre la culture des choux de Bruxelles, les cultures suivantes: brocoli, choux-fleurs et en plus on fait la récolte du grain.

**SIGNATAIRES DE LA DEMANDE
D'INCORPORATION DE LA COOPÉRATIVE
AGRICOLE DE ROGERSVILLE**

**Père François LaBrie ¹
Edgar Caissie**



Aurèle Caissie



François Richard



Joseph Chiasson



Gérard Chiasson

¹ Photo non-disponible



Aurel Morais



Gérard J. Gallant



Fidèle Cormier



Jean Finnigan

CONCLUSION

Décider de s'unir ensemble pour épargner et par la suite si nécessaire d'emprunter à un taux d'intérêt relativement bas, tel était l'objectif poursuivi par ce groupe d'hommes clairvoyant qui devinrent les pionniers de la Caisse populaire de Rogersville ltée. Il fallait en être convaincu que la coopération pouvait réussir. Les ouvriers des premières heures l'étaient.

Si la Caisse de Rogersville fête cette année cinquante ans au service de ses membres, c'est grâce aux pionniers. Ils n'ont pas abandonné la partie même s'il était parfois difficile d'économiser quelques sous pour déposer à leur jeune caisse populaire. Il est peu probable que les membres fondateurs pensaient que le modeste actif de 396 \$ qu'ils possédaient en 1939 grandirait pour devenir, cinquante ans plus tard (en décembre 1989) un actif de 8 972 445 \$ et que la caisse populaire compterait 2832 membres.

Cet esprit de coopération à Rogersville a fait que, depuis sa fondation, notre caisse a toujours eu des personnes dévouées pour continuer l'oeuvre de nos pionniers.

Même si les débuts furent assez diffi-

ciles, on ne le répétera jamais trop, la caisse n'a pas cessé de progresser dans la bonne direction. Au cours des années, elle est venue en aide à de nombreux sociétaires et elle leur a permis de résoudre bien des problèmes financiers. C'était le but premier de la fondation d'une caisse populaire dans notre paroisse.

Formulons le voeu qu'elle cheminera vers son centième anniversaire en bénéficiant de l'appui de tous ses sociétaires. La Caisse populaire de Rogersville pourra alors contribuer davantage au développement socio-économique de notre région. sociétaires de résoudre bien des problèmes financiers.

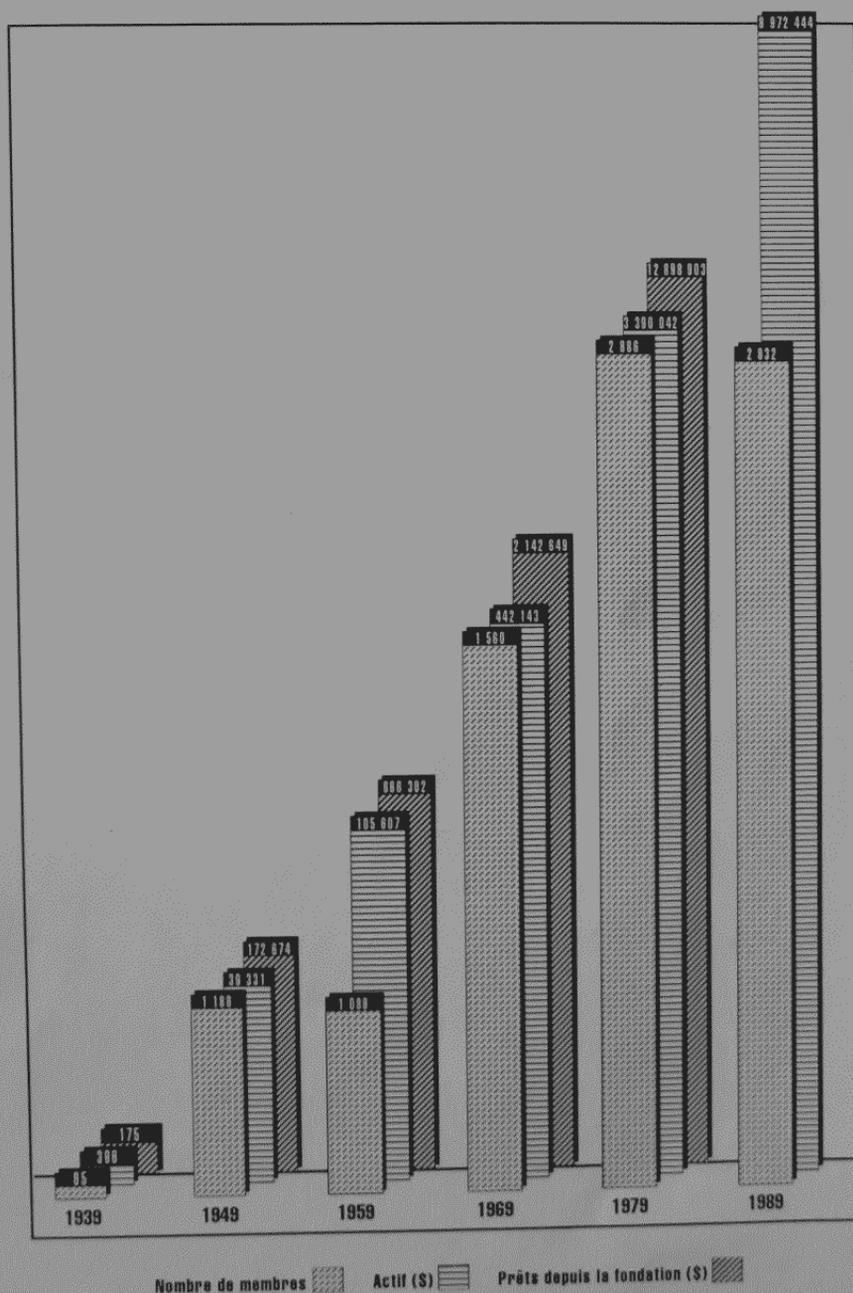
En cette année du cinquantenaire, les membres ne peuvent qu'être fiers de leur caisse.

Toutefois, malgré tous les succès connus jusqu'à date, la caisse doit continuer de développer de nouveaux services et améliorer les existants afin de toujours assurer à ses sociétaires les services qui répondent à leurs besoins.

Le passé a été difficile et rien nous assure que l'avenir sera facile, néanmoins c'est par la coopération que notre caisse va continuer de bien servir ses membres.

C'est par la compétence de ses dirigeants et de ses employés passés et actuels, et par le supports de ses membres que la caisse progressera et s'acheminera avec confiance vers la célébration de son 100e anniversaire.

ANNEXE I - STATISTIQUES, 1939-1989



ANNEXE II - SERVICES OFFERTS

V oici les services offerts par la Caisse populaire de Rogersville Itée en 1989.

- compte d'épargne (parts)
- service de chèques personnels
- compte en fiducie
- dépôt à terme
- caisse de Noël; vacances; scolaire ou placement-boni
- prêts personnels et hypothécaires
- marge de crédit, prêt commercial et prêt étudiant
- assurances parts et prêts (en cas de décès)
- assurances-vie, familiale et personnel
- chèques de voyage (Thomas Cook et American Express)
- coffret de sécurité
- régime enregistré d'épargne retraite
- concours d'épargne avec magnifique prix à chaque mois
- carte Visa Desjardins
- télétraitement
- intercaisses
- la Carte Populaire
- dépôt de nuit

Coopérative agricole de Rogersville



Le mini centre coopératif de Rogersville

